

REVUE
DE
L'UNIVERSITÉ
DE LYON

IV

LYON

AU SECRETARIAT DE LA REVUE

QUAI CLAUDE-BERNARD, 18

OCTOBRE

1929

Bibliothèque Maison de l'Orient



125738

SOMMAIRE

- F. ROMAN, *La Vie et l'Œuvre du professeur Charles Depéret.*
E. GOBLOT, *Le Mouvement éclairé et ses chefs.*
J.-J. ANSTETT, *L'Évolution politique d'un écrivain allemand :
Thomas Mann.*
J. DÉNIAU, *Autour de la réunion de Lyon au royaume de France.*
S.-N. HSU, *Autres chants de Tseu-Ye.*
-

COMITÉ DE RÉDACTION

A. PAUPHILET, *président*; P. JOB, J. LAMEIRE, A. POLICARD, P. VILLARD,
M. VISSÉRIAS, *secrétaire.*

Les manuscrits non insérés ne sont pas retournés. Ils restent à la disposition des auteurs pendant six mois.

Les manuscrits doivent être dactylographiés à double interligne et *ne varier*.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

POUR 1929

Les Abonnements sont d'une année et partent du 1^{er} janvier.

France, Paris, Départements et Colonies.

Un an, 25 francs (Tarif réduit à 15 francs pour les membres de l'Enseignement, les étudiants et les membres de la Société des Amis de l'Université de Lyon).

Etranger.

Un an, 35 francs pour les pays ayant adhéré aux conventions du Congrès de Stockholm.

Un an, 40 francs pour tous les autres pays.

LE NUMÉRO 6 FRANCS

M^{lle} VISSÉRIAS, *secrétaire.* Compte Chèques-Postaux, Lyon 332-82.

Pour la publicité, s'adresser à M. F. CARTIER, rue de la Martinière, 1, Lyon
Tél., BURDEAU 61-60

REVUE DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

PARAISANT CINQ FOIS PAR AN

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA REVUE

18, quai Claude-Bernard, LYON



LA VIE ET L'ŒUVRE DU PROFESSEUR CHARLES DEPÉRET

DOYEN DE LA FACULTÉ DES SCIENCES DE LYON

MEMBRE DE L'INSTITUT

1854-1929

Un jeune médecin-major en congé, âgé de 32 ans, était nommé, en 1886, Chargé de cours de géologie et de minéralogie à Marseille; il succédait à Dieulafait qui venait de mourir.

Tel est le point de départ de la carrière scientifique du futur membre de l'Institut.

Charles Depéret était un méridional; né à Perpignan, en 1854, il s'était d'abord destiné à la médecine militaire, et c'est à Montpellier, où venait d'être transportée l'Ecole de santé militaire de Strasbourg, à la suite de la guerre de 1870-71, qu'il fit ses études médicales.

Son séjour dans ce grand centre universitaire lui permit, tout en poursuivant avec zèle ses études de médecine, de préparer les examens de licence ès sciences naturelles, pour les-

quelles il avait un goût bien marqué. Il y fut reçu licencié.

La géologie était alors enseignée à Montpellier par de Rouville, et c'est sous sa direction que Depéret fit ses premières excursions géologiques. Mon maître aimait à décrire la silhouette de ce savant, qui arpentait la garrigue montpelliéraine en redingote noire, cravate blanche et chapeau haut de forme, « pour ne pas se faire remarquer », disait-il.

A Montpellier, à cette époque, le souvenir de Paul Gervais, le grand paléontologiste des Vertébrés tertiaires, était encore très vivant. Il venait de quitter la chaire de Géologie de cette ville, appelé à diriger les collections de Paléontologie au Muséum d'Histoire naturelle à Paris. Il me paraît assez probable que ce fut la lecture de l'ouvrage classique de Gervais, intitulé *Paléontologie française*, qui orienta la carrière du jeune savant vers les problèmes si attachants de l'évolution des êtres disparus. Le professeur Depéret avait conservé une grande estime pour ce travail, mine inépuisable de renseignements précis, qu'il consultait bien souvent.

o

Charles Depéret employait toutes ses vacances à l'exploration des environs de sa ville natale, dont la géologie était encore presque inconnue. Il s'intéressait aux magnifiques gisements de coquilles marines de l'époque pliocène de Millas et de Banyuls, mais bien davantage encore aux trouvailles d'ossements de mammifères faites dans les briquetteries des environs de Perpignan. Quelques naturalistes, Companyo, Pepratx, le docteur Albert Donnezan s'étaient efforcés de recueillir ces précieux témoins de l'époque pliocène et avaient constitué une importante collection, déposée dans le Musée de cette ville. Le D^r Donnezan devait, d'ailleurs, pendant de longues années, continuer ces recherches et réunir la magnifique collection

qui fut donnée au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, où Albert Gaudry était chargé de la paléontologie.

Aussi, lorsque Depéret fut envoyé au Val-de-Grâce pour terminer ses études médicales, il fréquenta assidûment le Laboratoire de Paléontologie du Muséum où Gaudry l'accueillit avec bienveillance et l'aïda de ses conseils. Il suivait aussi à la Sorbonne les cours d'Hébert, qui bientôt le distingua et l'engagea à poursuivre ses études géologiques et paléontologiques, et c'est devant Hébert, assisté de Duchartre et de Lacaze-Duthier, qu'il soutint sa thèse de doctorat ès sciences naturelles en 1885.

Cette thèse, résumé de dix ans d'explorations, était déjà l'œuvre d'un maître ; elle était intitulée *Description géologique du Roussillon*. Près de la moitié de l'ouvrage était consacré à la description des mammifères pliocènes de Perpignan.

Bientôt, Hébert l'engagea à abandonner la médecine militaire et à se consacrer exclusivement à la géologie et à la paléontologie, se faisant fort d'obtenir, pour lui, la première chaire vacante dans une Faculté.

Nous ne suivons pas Depéret en Algérie où il exerça la médecine militaire pendant quelques années. Nommé major de 2^e classe, à Lyon, au 99^e Régiment d'infanterie, à Sathonay, il fut bientôt en relations suivies avec tous les naturalistes lyonnais. Ce fut d'abord Fontannes, dont il appréciait particulièrement les œuvres et qui, comme lui, s'était voué à l'étude de la période tertiaire ; puis Lortet, alors directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Lyon ; Arnould Locard, dont les études de malacologie portaient à la fois sur les mollusques actuels et sur les mollusques tertiaires ; Falsan, qui, avec son ami Chantre, cherchaient à reconstituer l'histoire des glaciers de la période quaternaire, dont les moraines couvrent les environs de Lyon.

Le séjour de Depéret à la Faculté des Sciences de Marseille fut assez court, mais il avait eu le temps de décider la vocation de son élève, M. Repelin, aujourd'hui professeur de Géologie dans cette ville.

La chaire de Lyon étant devenue vacante à la mort de Berthaud, Depéret sollicita et obtint son transfert ; chargé de cours en 1888, il fut bientôt titularisé et, dès lors, commence l'ère de ses grands travaux.

Le géologue, dont l'influence scientifique eut le plus de retentissement sur la carrière de Depéret, fut certainement Fontannes, après Albert Gaudry.

Francisque Fontannes compte, en effet, parmi les géologues français les plus éminents de sa génération : c'était, en effet, un stratigraphe de premier ordre, doublé d'un paléontologiste de talent. Quarante ans se sont écoulés depuis la mort du savant lyonnais, et son œuvre magistrale est encore pleine d'actualité. Il avait su, dans ses travaux, poussés parfois un peu trop au détail, établir dans le Tertiaire de la vallée du Rhône les divisions fondamentales, adoptées encore aujourd'hui. Et lorsque ce géologue disparut, prématurément enlevé à la science, son ami Depéret fut chargé de recueillir ses dernières notes et publia un mémoire posthume sur le Tertiaire de la côte de Provence auquel Fontannes n'avait pas pu mettre la dernière main.

Depéret fut donc le continuateur de Fontannes ; mais ce dernier n'était guère préparé à l'étude des faunes de mammifères fossiles et, de plus, il était encore incertain sur les relations entre les diverses régions tertiaires de France et de l'étranger. On connaissait bien le Bordelais d'une part, le Tertiaire de la vallée du Pô et celui de la vallée du Danube de l'autre, mais quelles étaient au juste les équivalences ?

Depéret résolut de combler ces lacunes et, à peine arrivé à Lyon, il se mit à étudier les faunes de Vertébrés miocènes et

s'efforça d'y apporter la précision qu'il avait déjà réussi à établir dans les successions de faunes de l'époque pliocène. Les riches collections réunies par Jourdan au Muséum d'Histoire naturelle de Lyon lui fournirent une première base d'études, matériaux bientôt accrus par ses recherches personnelles. C'est ainsi qu'il publia successivement son mémoire sur la *Faune de la Grive-Saint-Alban*, devenu classique, et ses études sur les *Vertébrés miocènes de la vallée du Rhône*.

A peu près à la même époque, il entreprenait toute une série de voyages dans les divers bassins tertiaires de France, d'Italie, de Suisse et d'Autriche. Pendant un voyage qu'il fit, en compagnie de son ami M. Sayn, élève, comme lui, de Fontannes, il eut l'occasion de se lier avec le grand géologue autrichien Suess, le génial auteur de *la Face de la Terre*, dont il traduisit plus tard la partie de cet ouvrage concernant la Méditerranée.

Les observations recueillies au cours de ces voyages furent résumées dans une importante note publiée dans le *Bulletin de la Société géologique de France*, dans laquelle il définit, avec une précision jusqu'alors inconnue, non seulement la succession des assises qui composent la série Miocène, mais encore leur synchronisme dans ces diverses régions. Il fut ainsi amené à créer deux nouveaux noms d'étages : le Burdigalien et le Vindobonien, étages adoptés bientôt par de Laparent dans son traité classique, et depuis conservés par tous les géologues.

Le voyage de Depéret dans la vallée du Danube avait un autre but : c'était de paralléliser les formations continentales de la Bresse avec celles de l'Europe orientale. Il s'était en effet attaqué à l'étude du plateau bressan, en collaboration avec

Delafond, région qui, pour le géologue, offre des difficultés presque insurmontables.

Cet immense plateau, dont le socle est entièrement formé d'argiles du Pliocène inférieur, est partout recouvert par des formations quaternaires, plus récentes, qui en masquent les affleurements, et ce n'est que sur les bords de cette région, dans les rares coupures occasionnées par les rivières, généralement envahies par une végétation exubérante, qu'il est possible d'étudier le substratum pliocène. Sur le plateau bressan, il n'est guère possible de se rendre compte de la nature du sous-sol que par les déblais rejetés dans le creusement des puits.

Aussi le voyons-nous parcourir cette vaste région pendant plusieurs années, interrogeant les puisatiers, et finissant par réunir les matériaux nécessaires à la publication de son grand mémoire, *Description géologique de la Bresse*, qui était accompagné d'une carte géologique au 1/320.000°.

Le professeur Depéret, en 1894, avait terminé ses études stratigraphiques sur la vallée du Rhône et la Bresse, aussi résolut-il de montrer ces découvertes en invitant la Société géologique de France à tenir à Lyon sa réunion extraordinaire annuelle. Un grand nombre de géologues répondirent à son appel et assistèrent aux excursions organisées à cette occasion.

Un autre grand problème géologique restait à résoudre, ou plutôt il était nécessaire de mettre un peu d'ordre et de synthétiser les observations faites un peu partout sur la période quaternaire la plus rapprochée de nous. Depéret s'y adonna avec passion, et ce fut surtout l'œuvre des dix dernières années de sa vie.

Il était parti de ce principe que la période quaternaire étant

une époque de l'histoire de la terre comme les précédentes, on devait l'étudier avec les mêmes procédés que les autres terrains. Il est en effet admis que les phénomènes marins, par leur plus grande généralité, doivent servir de base à l'étude d'une époque ; les phénomènes continentaux, plus variables et occupant ordinairement des espaces plus restreints à la surface de la terre, offrent moins de garantie de constance et doivent être étudiés en fonction des précédents.

Or, jusqu'à Depéret, c'était surtout les phénomènes glaciaires, les modifications apportées à la surface terrestre par les cours d'eau pendant le Quaternaire qui avaient été le mieux étudiés. Et il y avait une raison bien simple à cette préférence, c'est que les mers ont peu varié depuis l'époque quaternaire jusqu'à nos jours et que, par conséquent, les dépôts marins ne forment le plus souvent qu'une étroite bande autour des rivages actuels, tandis que les formations continentales de cette même époque, qui n'ont pas encore eu le temps de s'user bien profondément, peuvent s'observer presque partout.

Le problème était complexe, il s'agissait de relier les dépôts marins du Quaternaire — disposés à diverses hauteurs au-dessus du niveau actuel des mers et correspondant ainsi à des mers dont la surface s'est abaissée graduellement jusqu'à nos jours — aux dépôts d'alluvions abandonnés par les fleuves de la même époque. Il fallait aussi relier ces mêmes formations alluviales aux dépôts glaciaires qui couvraient une partie de l'Europe.

Le général de La Mothe, par ses belles observations sur les niveaux marins quaternaires des côtes algériennes, qu'il reliait aux terrasses alluviales des fleuves de l'Afrique du Nord, fut l'un des premiers géologues français à se livrer à ce genre de recherches, tandis que dans les Alpes, Penck et Dupasquier, Kilian et bien d'autres encore qu'il m'est impossible de citer

ici, rattachaient les moraines glaciaires aux terrasses alluviales des grands fleuves.

S'inspirant de toutes ces recherches, parcourant lui-même les grandes vallées fluviales de notre pays, recherchant les relations des phénomènes glaciaires des Alpes et des Pyrénées, scrutant enfin les dépôts marins quaternaires des rives de la Méditerranée, Depéret établit ainsi, peu à peu, une histoire complète de la période quaternaire dans une série de notes, très concises, mais pleines de clarté, publiées dans les *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences*.

Il s'était d'ailleurs fait aider dans cet énorme travail d'exploration par ses élèves. C'est ainsi que les magistrales études de M. Maurice Gignoux sur le Quaternaire de la Sicile et du Sud de l'Espagne ; celles de M. Chaput sur la vallée de la Loire et, plus tard, sur les bassins de la Garonne et de la Seine, furent inspirées et données comme sujet de thèses par le professeur Depéret.

De cette accumulation de faits d'observation, vérifiés par de nombreux géologues, Depéret conclut à l'existence d'un phénomène général : le creusement des vallées depuis le Pliocène résulte d'un déplacement des niveaux marins portés à 100 mètres, puis à 60, 30 et enfin 15 mètres au-dessus du zéro actuel, aussi bien dans la Méditerranée que dans l'Atlantique.

o

L'œuvre stratigraphique de Depéret est donc considérable, plus grande peut-être est son œuvre paléontologique, et c'est surtout à ce titre qu'il était surtout connu à l'étranger.

Si l'étude des Vertébrés tertiaires était l'objet de sa prédilection, il excellait aussi dans l'étude des Mollusques, qui rendent de si grands services dans l'étude détaillée des formations marines.

A l'école de Fontannes, il avait appris que, pendant la

période tertiaire, certains groupes de Mollusques Lamellibranches, tels que les *Pecten*, pouvaient servir de guide certain pour l'étude de la superposition des étages, au même titre que les Ammonites pendant la période secondaire.

Mais, pour pouvoir étudier les *Pectinidés* avec fruit, il était nécessaire de soumettre les espèces décrites à une révision sévère. Il convenait de remonter au type original, décrit pour la première fois, et d'éliminer de la nomenclature les désignations trop nombreuses qui faisaient double emploi.

Grâce à ses nombreuses relations et grâce aussi à la complaisance des savants français et étrangers, il put se procurer presque tous les types des espèces qu'il a étudiées. Il n'eut malheureusement pas le temps de terminer sa monographie, et un groupe important, peut-être le plus difficile, reste encore à faire.

Bien plus grande était la précision que l'on pouvait obtenir dans la chronologie du Tertiaire par l'étude de l'évolution des nombreuses formes de mammifères et de leurs migrations. Ce fut la préoccupation constante de sa carrière et, dès ses premières recherches en Roussillon, on le voit s'attacher à définir avec une grande exactitude les successions des faunes mammalogiques.

Aussi, fut-il l'un des disciples les plus assidus d'Albert Gaudry, qui, à l'époque de ses débuts, était le maître incontesté de la Paléontologie en France.

On le voit ainsi étudier d'abord les *Cervidés* d'Auvergne, puis se livrer à une étude approfondie des animaux pliocènes du Roussillon. Ses premières observations, résumées dans sa thèse, furent ensuite reprises dans la grande Monographie sur ce sujet, parue dans les *Mémoires de la Société géologique de France*.

Il avait trouvé à Perpignan un excellent auxiliaire en la personne de son ami le D^r Donnezan, qui, pendant de longues années, explora en Roussillon les limons à Vertébrés, si riches en restes de mammifères.

Ici se place un épisode de la carrière du professeur Depéret qu'il est intéressant de rappeler : c'est en faisant des fouilles dans le riche gisement de la citadelle de Perpignan qu'il découvrit, parmi les travailleurs employés par le D^r Donnezan, le jeune Laurent Maurette, qui s'était fait remarquer par son ardeur et son habileté à découvrir les ossements fossiles et à les préparer. Car il ne suffit pas d'extraire du sol ces restes, il faut encore les dégager de leur gangue, les consolider et enfin les assembler pour reconstituer des squelettes.

Maurette était plein d'admiration pour son maître, aussi ne fit-il aucune difficulté lorsque celui-ci l'emmena à Lyon en l'attachant à son laboratoire, avec la mission de préparer les ossements. Il le fit avec une telle habileté et une telle conscience qu'il finit par devenir lui-même un paléontologiste habile et qu'il resta jusqu'à sa mort, survenue prématurément, le bras droit du maître.

La majeure partie des grandes fouilles que le Doyen entreprit furent exécutées par les soins de Laurent Maurette.

J'ai parlé, plus haut, des deux publications importantes sur les Vertébrés fossiles de la vallée du Rhône d'après les documents recueillis par Jourdan et la Faune de la Grive-Saint-Alban (Isère).

o

Mais ces études, d'après des matériaux trouvés dans les collections anciennes, ne suffisaient pas à l'activité du professeur Depéret ; c'est alors qu'il entreprit toute une série de cam-

pagnes de fouilles, qui lui donnèrent des résultats inappréciables et lui permirent de constituer à la Faculté des Sciences l'une des plus belles collections de Vertébrés fossiles qui existe en France.

Il avait coutume de dire qu'il fallait reprendre l'étude des gisements anciens, et que l'on était certain de trouver de nouveaux documents aussi intéressants que ceux que l'on avait déjà découverts.

C'est ainsi que nous le voyons fouiller, après Gaudry, les gisements du Mont Léberon, avec l'aide de Deydier, notaire à Cucuron, géologue convaincu, ce qui lui permit de reconstituer un *Hipparion* entier, l'un des trois squelettes complets de cet animal conservés dans les Musées.

Puis ce fut le gisement de la Livinière dans l'Hérault, où furent découverts trois crânes complets de *Lophiodon*, les seuls connus jusqu'à ce jour.

Mais voici qu'un géologue nîmois, G. Carrière, expédie au Laboratoire de Lyon, pour les déterminer, deux ou trois dents d'un très grand *Lophiodon*, qu'il venait de trouver dans le Gard, à Saint-Mamert. A l'examen de ces pièces, Depéret reconnut immédiatement une forme connue seulement par quelques dents isolées trouvées en Suisse et dans le Castrais.

Pressentant une découverte importante, le Doyen partit immédiatement pour Nîmes, car il voulait voir de ses yeux le gisement de la pièce. C'était en été, par une chaleur torride ; muni de son habituelle ombrelle à doublure verte, coiffé de son éternel chapeau melon, son petit piochon à la main (modèle Fontannes), Depéret alla voir Carrière et, dès le lendemain matin, une fouille superficielle fut entreprise. Elle fit trouver plus de deux cents dents et fragments de mâchoires de ce grand *Lophiodon*, alors peu connu.

Ainsi fut découvert le fameux gisement de l'étage Bartonien de Robiac, près de Saint-Mamert.

J'avais eu la bonne fortune d'accompagner le Doyen dans cette expédition, et le sujet m'intéressait d'autant plus que j'étais, à cette époque, chargé d'établir la carte géologique de cette région. Mais j'avoue, à ma grande honte, que j'avais passé quinze jours auparavant sur l'emplacement de ce point remarquable, sans le voir.

Un peu plus tard, ce fut le gisement d'Euzet-les-Bains (Gard), autrefois découvert par Emilien Dumas, qui fut fouillé méthodiquement pendant plusieurs années par Depéret, aidé de Laurent Maurette. Ces travaux donnèrent des résultats inespérés et furent le sujet d'une belle monographie, publiée dans les *Annales de l'Université de Lyon*. Dans ce travail, modèle du genre, les animaux décrits n'étaient plus étudiés isolément, mais chaque espèce était rattachée à ses ancêtres et descendants, toutes les fois que cela était possible.

Il serait trop long d'énumérer toutes les trouvailles qui, peu à peu, augmentaient les collections du Laboratoire de Géologie : tantôt c'était la découverte d'un *Palaeotherium* complet dans les patrières de Vaucluse, trouvé dans la position même où il est venu échouer dans la lagune oligocène ; tantôt le squelette entier d'un *Rhinocéros* échoué sur une plage marine pliocène du Roussillon ; tantôt les *Dinotherium* de Montredon (Aude), l'*Acerotherium* de la mollasse du Royans, et bien d'autres encore.

Mais la perle des gisements fut, sans contredit, celui de Senèze (Haute-Loire), où, dans des cendres et des graviers volcaniques du Pliocène supérieur, fut trouvée une immense quantité d'animaux entiers.

Depéret eut la chance de rencontrer dans le propriétaire du gisement un auxiliaire précieux. D'abord dressé à l'extraction des pièces fossiles par Laurent Maurette, M. Philis apprit bientôt l'art de sauver les ossements fossiles, si friables lorsqu'ils sont encore imprégnés de leur eau de carrière. Pendant

près de vingt ans, Philis employa presque tous les loisirs que lui laissaient l'agriculture à fouiller le sous-sol de sa propriété, et c'est ainsi que fut réunie une incomparable collection, l'une des gloires du Laboratoire de Géologie, avec ses grands *Cerfs*, ses *Rhinocéros*, son *Bœuf*, son *Machairodus*, son *Cheval*, entièrement reconstitués.

Il faut pourtant dire un mot du dernier gisement sur lequel il devait terminer sa carrière, celui de La Romieu, dans le Gers, entre Lectoure et Condom.

L'année dernière, quelques dents, qui lui furent envoyées par M. le Professeur Cuenot de Nancy, le mirent sur la voie d'un horizon de mammifère du Miocène inférieur encore inconnu dans l'Armagnac. Des recherches importantes exécutées avec l'aide active d'un savant local passionné, M. le Médecin-Vétérinaire Cadéot, donnèrent de très importants résultats qu'il ne put malheureusement pas publier, mais qui ne seront cependant pas abandonnés. Déjà atteint par le mal qui devait l'emporter, le doyen Depéret trouva la force de suivre encore pendant quatre jours les fouilles qu'il avait fait pratiquer sur ce point.

o

Jusqu'ici, j'ai tenté de montrer le chercheur patient, qui, guidé par sa science, tirait toutes les conséquences de ses découvertes. Il me reste à dire quel fut son esprit de synthèse et comment Ch. Depéret se classa parmi les plus grands paléontologistes du siècle.

Il ne cherchait pas seulement à caractériser chaque niveau paléontologique par une faune spéciale, mais il s'efforçait de retrouver les chaînons de la chaîne qui relie les êtres organisés depuis l'origine d'un groupe jusqu'à sa disparition complète, en un mot d'en tirer des lois générales.

Dans une très importante série de notes à l'Académie des Sciences, Depéret s'efforça à établir d'une façon rigoureuse les successions de faunes et surtout les migrations qui ont conduit les animaux d'un continent à l'autre.

C'est surtout dans son livre *les Transformations du monde animal*, dont le succès fut si grand qu'on le traduisit dans plusieurs langues, qu'il établit un certain nombre de lois qu'il vérifiait dans plusieurs groupes différents.

L'une des plus importantes est la loi de l'augmentation de la taille. Il montre que tous les groupes débutent par de petites formes qui, peu à peu, se spécialisent et, passant d'un étage à l'autre, deviennent de plus en plus grands. Lorsqu'ils sont arrivés à un complet degré de spécialisation, les animaux ont acquis leur maximum de dimensions et disparaissent sans laisser de descendants.

Cette loi de l'augmentation de taille est devenue l'un des guides les plus sûrs de la paléontologie stratigraphique.

Dans ses ouvrages, il s'élevait contre le procédé, maintes fois employé avant lui, de ne considérer chez les êtres vivants que l'évolution d'un seul organe pour établir une filiation rationnelle. Il a cherché à montrer que les rameaux évoluaient parallèlement les uns aux autres, sans qu'on puisse trouver un point où ces rameaux se réunissaient par la base. Il pensait qu'il faut toujours remonter plus haut dans l'histoire de la terre pour trouver l'origine des groupes.

« *L'arbre généalogique, dit-il, se transforme peu à peu en une forêt touffue aux innombrables rameaux ayant évolué parallèlement les uns aux autres et dont la divergence remonte à des époques extrêmement lointaines... Il faut bien l'avouer, c'est le plus souvent en vain que nous essayons de saisir avec précision les formes de passage réel d'un grand genre à un autre grand genre et, à plus forte raison, d'un grand groupe à un autre grand groupe* ».

Ces idées ont été adoptées un peu partout, mais particulièrement par les savants de l'Amérique du Nord. Il était en relations constantes, en effet, avec le grand paléontologiste américain Henry Fairfield Osborn, qui partageait entièrement ses manières de voir.

Apprenant la mort de son collègue, M. Osborn résuma en quelques lignes l'œuvre du savant français dans un des derniers *Bulletins* de l'American Museum of natural history et le jugeait en ces termes élogieux : « *Il fut l'un des leader les plus distingués dans la longue liste des paléontologistes français où il a succédé à Cuvier, le fondateur de cette grande branche de la biologie... Tant en paléontologie descriptive qu'en philosophie paléontologique, Charles Depéret fut un maître* ».

o

Pendant les dernières années de sa vie, le Doyen Depéret s'était surtout consacré à l'étude de la période quaternaire. Nous avons montré plus haut comment il avait rénové cette partie de la géologie, par l'observation des terrasses marines et fluviales. Cette étude l'entraîna à s'occuper tout spécialement de l'origine de l'homme et surtout de ses relations avec les grands phénomènes géologiques de cette période.

Le professeur Depéret s'était toujours intéressé à la préhistoire, et c'est sous son influence que fut créé, d'abord à la Faculté des Lettres, puis à la Faculté des Sciences, un enseignement de paléontologie humaine, professé d'abord par Chantre, alors directeur du Musée d'Histoire naturelle, et continué par le D^r Mayet.

Les découvertes de Depéret, en fait de préhistoire, se réduisaient alors à peu de choses : quelques silex taillés, rencontrés avec des ossements de Bison, dans une sablière à Villefranche-sur-Saône, étaient à peu près les seules pièces concer-

nant l'histoire de l'homme existant au Laboratoire. Elles devaient bientôt s'accroître de la série admirable de dessins gravés sur galets et sur os de l'époque aurignacienne découverts par le D^r Mayet dans les fouilles entreprises, sur l'instigation du doyen Depéret, dans l'abri sous roche de la Colombière, près de Poncins.

Cependant, les recherches paléontologiques coûtent cher, et les fonds de Laboratoire sont médiocres : Depéret avait bien obtenu quelques subsides supplémentaires, accordés sur les fonds de la Journée Pasteur et la Caisse de Recherches scientifiques ; mais tout cela était insuffisant, il ne restait guère d'argent pour mettre en évidence, dans les collections du Laboratoire, les immenses matériaux qu'il avait recueillis pendant des années de recherches.

Il est un fait qu'il convient de faire ressortir et qui est tout à son éloge : on est confondu de voir combien, avec des ressources aussi restreintes, le professeur Depéret a pu réunir de pièces de premier ordre et en aussi grande quantité.

Ne voulant pas abandonner les recherches de paléontologie humaine qui lui avaient donné d'intéressants résultats, il résolut de s'adresser à l'initiative privée. C'est ainsi que, grâce à de généreux donateurs lyonnais, il lui fut possible de fonder, sous la présidence du D^r Fabien Arcelin, l'Association de Paléontologie humaine et de Préhistoire.

Le capital recueilli par souscription, devint bien vite suffisant pour que les intérêts permettent d'effectuer chaque année des fouilles importantes.

Dès la première année de recherches, les explorations dirigées par le D^r Arcelin dans le Cros du Charnier, à Solutré (Saône-et-Loire), autrefois fouillé par Arcelin père et l'abbé Ducrot, mirent à jour des sépultures parfaitement conservées avec leurs outils caractéristiques.

Trois squelettes d'hommes de l'époque Aurignacienne et

deux de femmes, dont l'une avec trois enfants, furent exhumés et transportés au Laboratoire de Géologie où les sépultures ont été reconstituées dans leur position originale.

A Solutré restait à résoudre un problème important, Depéret n'a pu entrevoir qu'en partie la solution : il s'agissait de retrouver les squelettes des hommes plus récents que ceux qui ont été découverts, qui ont fabriqué les belles flèches en silex dites « en feuille de laurier », désignées depuis longtemps par les préhistoriens sous le nom de flèches solutréennes. Plusieurs fouilles faites dans cette intention à Solutré n'ont malheureusement pas abouti. Depéret aurait voulu identifier par de nouvelles trouvailles, un crâne de Solutré conservé depuis longtemps au Muséum de Lyon et décrit dans les archives de cet établissement qu'il pensait pouvoir attribuer au Solutréen.

Puis ce fut, ces dernières années, la fameuse question de Glozel, qui fit couler tant d'encre. Dès les premiers instants de la découverte, Depéret se rendit sur le gisement célèbre pour se rendre compte de la façon dont les fouilles avaient été pratiquées par le D^r Morlet. Des pièces furent trouvées sous ses yeux ; il revint convaincu de la réalité de la découverte et depuis n'a jamais varié d'opinion. Une fouille qui fut pratiquée par lui-même à quelques kilomètres de Glozel, à Puyravel, dans un souterrain creusé à l'époque préhistorique, amena la trouvaille, sous un plancher formé de débris rocheux consolidés de 0 m. 40 d'épaisseur, de galets identiques comme composition minéralogique et portant des gravures et des inscriptions semblables à celles que l'on avait trouvées dans le champ des morts. Ce fut pour lui une preuve irréfutable et nouvelle de l'authenticité des matériaux découverts antérieurement à Glozel.

Le savant était infatigable et son esprit, sans cesse tourné vers une documentation plus précise, s'efforçait d'arracher aux gisements paléontologiques les secrets de l'évolution des êtres vivants.

Mais à côté de ces précieuses qualités scientifiques il fut un professeur éminent. Il avait le don de susciter les vocations géologiques.

Ce fut ainsi que pendant plus de trente ans le Laboratoire de Géologie de la Faculté des Sciences de Lyon devint un centre d'attraction pour tous ceux que la Géologie et la Paléontologie passionnaient.

Seize thèses de géologie furent inspirées par lui, et la plupart de ceux à qui il a conféré le titre de Docteur ès sciences naturelles se sont fait un nom dans la science.

Mais ce n'était pas seulement ses élèves qui lui demandaient conseil ; bien souvent des savants en renom, français et étrangers, venaient auprès de lui puiser des renseignements précieux pour leurs recherches personnelles. Aussi fut-il pendant de longues années et principalement dans les Congrès géologiques internationaux le représentant de la science française.

Au Congrès géologique de Washington, où il n'avait pas été délégué par l'Institut de France, il fut nommé Président de la Section de Géologie et de Paléontologie, comme étant le représentant le plus autorisé de la science française. A Madrid, en 1929, ce fut lui qui, avec Termier, fut le représentant officiel de la géologie française.

Au Laboratoire, c'était l'homme le plus affable, mettant sans compter à la disposition de tous les trésors de sa vaste érudition. Surchargé de besognes, qui n'avaient souvent qu'un rapport éloigné avec la Géologie, il était difficilement accessible, mais quelques mots, échangés entre deux rendez-vous, lui suffisaient pour éclaircir les questions les plus ardues.

Son enseignement, tant à la Faculté des Sciences qu'à la Faculté des Lettres, où il professait la Géographie physique, était très suivi. La clarté de ses exposés, d'une documentation très précise, était la qualité maîtresse de ses cours.

Il savait se mettre à la portée d'un public peu initié aux sciences naturelles. C'est ainsi que, pendant de longues années, il fit des cours publics le soir, sous les auspices de la Municipalité de Lyon, d'abord dans une salle du Palais Saint-Pierre, puis à la Bourse, dans la salle des Réunions industrielles.

Depéret appréciait beaucoup le public qui venait nombreux à ces séances et auxquelles il montrait tantôt les grandes lois de l'évolution avec sa maîtrise habituelle, tantôt l'histoire si complexe de notre région lyonnaise.

D'autres conférences données le dimanche, dans la grande salle des fêtes de l'Université, réunissaient le public éclairé de la Société des Amis de l'Université qui, malgré la surprise qu'il éprouvait parfois à entendre exposer des questions qui lui étaient peu familières, lui faisaient un accueil enthousiaste.

Ses cours et conférences étaient complétées par des excursions géologiques publiques, très suivies, où il retrouvait, à côté des étudiants, le public d'amateurs et de collectionneurs, qui se pressaient l'hiver à ses cours municipaux. Marchant d'un pas toujours alerte, il ne se préoccupait nullement des variations de températures et accomplissait toujours le programme qu'il s'était proposé.

Je n'apprécierai pas ici la longue œuvre administrative du Doyen de la Faculté des Sciences, qui, par son esprit conciliant et largement ouvert, mérita pendant trente-trois ans d'être élu par ses collègues de la Faculté des Sciences.

o

Ces quelques notes, parfois un peu trop techniques, donne-

ront, j'espère, une idée à peu près exacte du maître à qui je dois tant. J'ai surtout cherché à montrer combien fut grande son influence sur toute une génération de géologues et combien fut comparable l'École de Depéret à celle d'Hébert, qui, à la Sorbonne, fut la pépinière des grands géologues français qui ont construit ce magnifique monument qu'est la carte géologique de France. C'est de cette école que sont sortis les Kilian, les Munier Chalmas, les Haug, les Depéret, pour ne citer que les plus marquants.

Mais, il faut pourtant le dire, le Laboratoire de Géologie de Lyon ne répondait pas au point de vue matériel au savant qui le dirigeait. Malgré des agrandissements successifs, les aménagements obligeaient les travailleurs à encombrer les vitrines des salles de collections des produits nouveaux de leurs recherches et des nombreux ouvrages qui leur étaient nécessaires. L'espace et souvent les crédits étant insuffisants, il n'était pas possible de mettre en valeur des documents de premier ordre. Le manque de place obligeait à se livrer dans les meubles de collection à des entassements qui n'ont rien de scientifique.

Il faut espérer que les projets formés pour l'agrandissement de la Faculté des Sciences permettront de mettre mieux en lumière les travaux de Depéret, et l'on peut espérer qu'une grande salle, qui lui sera dédiée, permettra de réunir en un bel ensemble toute cette série d'animaux fossiles reconstitués, qui sont une des gloires de l'Université de Lyon et qu'il appelait en plaisantant sa ménagerie.

F. ROMAN, juillet 1929.

LE MOUVEMENT ÉCLAIREUR

ET SES CHEFS ⁽¹⁾

Une chose manquait à notre pays, et sans doute aussi à beaucoup d'autres, une chose très importante, que le scoutisme lui a apportée : une éducation morale de l'adolescence. J'ai vécu avec les adolescents pendant vingt ans d'enseignement secondaire, avec la jeunesse pendant trente ans d'enseignement supérieur ; le résultat le plus clair et le plus saisissant de ce demi-siècle d'expérience professionnelle est l'évidente nécessité aussi bien que la déplorable absence d'une éducation pendant la période décisive où l'enfant devient homme. Ne dites pas que la nature s'en charge et n'a pas besoin que nous nous en mêlions. L'enfant grandit tout seul, c'est vrai ; la croissance physique est l'œuvre de la nature. Elle doit pourtant être surveillée. Il n'y a pas beaucoup d'années que le goût des sports s'est éveillé chez les jeunes gens de France ; c'est d'hier qu'on s'est avisé de le discipliner. Vous connaissez la très belle et très bienfaisante campagne de M. le Professeur Latarjet pour que les sports soient plus rationnellement pratiqués, pour qu'on s'occupe, par exemple, de développer la santé, la force, l'agilité, l'adresse de tous les jeunes gens, au lieu de choisir parmi eux quelques champions qu'on entraî-

1 Conférence faite aux étudiants de l'Université de Lyon, le lundi 20 mars 1929, sous la présidence de M. le Recteur.

nera en vue des matches et des concours. Le match, qui est un bon moyen d'émulation, allait devenir le but, et faire négliger le vrai but, qui n'est pas l'athlétisme de quelques-uns, mais le développement normal de tous.

Convient-il d'abandonner à la nature la formation du caractère et de la conscience ? L'esprit aurait-il moins d'importance que le corps ? Certes, on a donné tous ses soins à l'*instruction* ; notre jeunesse est laborieuse à souhait ; on se plaint même à peu près unanimement qu'elle est accablée. Mais où est l'éducation, cette éducation morale sans laquelle les plus heureuses dispositions se perdent ou se pervertissent ? D'ailleurs, quand on néglige l'éducation de l'adolescent, ce n'est pas à la nature qu'on l'abandonne : il y a tant d'artificiel et de factice, tant de conventionnel et de faux dans le milieu social où il se développe ! Mais il y a, direz-vous, une éducation dans la famille ! Oui certes : les jeunes gens de la bourgeoisie y apprennent dans quels cas il convient de mettre ses gants à ses mains, et quand il est permis de les avoir dans sa poche, et beaucoup d'autres choses véritablement très importantes. Est-ce assez ? Je ne le pense pas.

La différence entre l'enfant et l'homme est que l'un est soumis à une surveillance et à une autorité, tandis que l'autre est libre. L'éducation de l'adolescence doit donc consister à faire un être libre. Or la liberté ne consiste pas à n'être ni enfermé ni enchaîné, ni dirigé, ni commandé ; ce n'est pas une notion négative : l'absence de contrainte. Elle consiste à être capable de se diriger soi-même. Or les études elles-mêmes obligent à tenir les enfants enfermés, à les surveiller, à régler leurs moindres démarches ; ainsi l'instruction nuit à l'éducation. Sans doute la surveillance et l'autorité sont, dans la famille, tempérée par l'affection, et le régime des écoles est devenu aujourd'hui beaucoup plus familial. Cependant l'enfant ne fait pas ce qu'il veut, mais ce qu'on veut qu'il fasse.

Ce qu'il veut, il ne le sait pas ; il ne veut rien, puisqu'on veut pour lui. Et brusquement, les études secondaires terminées, on lui met la bride sur le cou. On l'envoie, par exemple, à Paris, au quartier latin. Il n'a jamais appris à user de sa liberté et, souvent, il en use fort mal. Supprimer une contrainte, ce n'est pas libérer, c'est livrer. C'est livrer sans défense et sans guide à d'autres contraintes un être qui ne sait pas se défendre et se guider lui-même.

Cette éducation morale de l'adolescence, dont l'absence était si déplorable, on la trouve chez les Boys-Scouts du major anglais sir Robert Baden-Powell.

Nous avons beaucoup de peine à réagir contre l'erreur tenace qui voit dans les Eclaireurs une société de préparation militaire. Nous ne nous lasserons pas de répéter que ce n'est pas vrai. Il est vrai, pourtant, qu'ils ont été fondés par un militaire, au cours d'une guerre et, au commencement, mais au commencement seulement, pour des fins militaires. Pendant la guerre des Boers, le major Baden-Powell fut chargé de mettre en état de défense la ville Mafeking, qui n'avait ni fortifications ni artillerie, personne ne s'étant jamais avisé qu'elle pût avoir un jour à soutenir un siège. Si elle avait une garnison, ce n'était pas pour la défendre, c'est parce qu'il faut bien qu'en temps de paix les troupes soient logées quelque part. Cette garnison était d'ailleurs très insuffisante, et le major devait en occuper une partie à des services qui sont bien réellement militaires, mais qui ne sont pas le service armé et ne consistent pas à combattre l'ennemi. Il eut l'heureuse pensée d'utiliser pour ces services les jeunes garçons de la ville, les *boys*. Il n'eut qu'à se louer de leurs services et put, grâce à eux, récupérer un nombre important de soldats pour le service armé. Ces fonctions étaient, notamment celles des *scouts*, mot anglais que nous traduisons par le français *éclair-*

reurs, mais qui n'est autre que le vieux mot français *écoute* ou *escoute*, par lequel on désignait au Moyen Age les éclaireurs de guerre¹.

La guerre finie, Baden-Powell estima que la méthode d'éducation qui lui avait donné de si bons résultats pendant la guerre serait excellente aussi pendant la paix ; revenu en Angleterre, il constitua cette vaste association qui se répandit avec une étonnante rapidité, d'abord dans tous les pays de langue anglaise, puis dans tous les pays protestants, à la faveur des Unions chrétiennes de jeunes gens (Y. M. C. A.), puis dans tous les pays du monde. Il y a aujourd'hui des *boy-scouts* en Chine et au Japon, en Australie et dans les Amériques comme dans tous les Etats de l'Europe.

Nous avons en France trois fédérations d'Eclaireurs. La plus ancienne est celle des « Eclaireurs Unionistes », E. U., ainsi nommés parce qu'ils tirent leur origine des « Unions chrétiennes de jeunes gens », par lesquelles le scoutisme a pénétré en France. Malgré leur origine protestante, les E. U. n'ont pas de caractère confessionnel. Il y a parmi eux beaucoup de catholiques. Mais le mouvement Eclaireur se serait sans doute moins développé en France s'il était resté lié aux Unions chrétiennes. Beaucoup de familles auraient peut-être craint un essai de propagande déguisée et sournoise qui, en réalité, n'existe pas. C'est pour écarter tout soupçon de ce genre que se sont fondés les « Eclaireurs de France », E. D. F. Mais la neutralité religieuse, qui est un principe de la démocratie française et est destinée à donner satisfaction à tout le monde en respectant et garantissant la liberté de conscience, ne satisfait pas l'autorité catholique, qui y voit un principe de libre-pensée et d'irréligion. Dans les deux années qui pré-

1. Ce mot, qui désignait tantôt la fonction, tantôt celui qui la remplit, est resté dans l'expression *être aux écoutes*.

cédèrent la guerre, tous les Eclaireurs, E. D. F. et E. U., furent l'objet d'une réprobation formelle de la part des évêques de France, qui, dans leurs mandements du Carême de 1914, détournèrent les familles catholiques d'envoyer leurs enfants aux Eclaireurs, cette institution, d'origine étrangère et protestante, ne pouvant inspirer confiance. Je pris la défense des Eclaireurs dans un journal pédagogique, aujourd'hui disparu ou transformé, ce qui me valut des répliques dépourvues de bienveillance. Un article se terminait par cette ligne : « M. Goblot est un malfaiteur public ! ».

Après la guerre, l'Eglise se rallia à la méthode de Baden-Powell et se mit à la pratiquer elle-même. Un Jésuite, le P. Jacques Sevin, démontra que le scoutisme, quoi qu'on en ait dit, « n'est nullement d'inspiration et de tendance spécifiquement protestantes » et que « nul évêque n'a besoin d'en modifier les statuts fondamentaux pour former des troupes catholiques de scouts ». En juillet 1920, se fonda, sous la présidence du général de Maud'Huy, la *Fédération nationale catholique des Scouts de France*¹. Elle reçut, le 17 janvier 1921, la bénédiction du cardinal-archevêque de Paris et, le 30 mars 1922, l'approbation du pape Pie XI lui fut transmise par le cardinal Gasparri. Les Scouts de France sont devenus rapidement la plus florissante, la plus nombreuse des trois fédérations.

Nous avons donc, en France, des *Eclaireurs Unionistes*, qui sont protestants par leur origine et par leurs principaux chefs ; des *Eclaireurs de France*, fondés sur le principe de la neutralité confessionnelle, et des *Scouts de France*, qui sont catholiques. Mais une entente parfaite règne entre les trois fédérations. Nos relations, à nous E. D. F., sont cordiales avec

1. Le P. Sevin est « Commissaire Général des Scouts de France et Secrétaire de l'Office international des Scouts catholiques ».

les E. U., courtoises avec les Scouts de France. Ces distinctions de fédérations n'intéressent d'ailleurs que les comités directeurs ; nos jeunes éclaireurs les désavouent et n'en veulent tenir aucun compte. Ils invoquent contre elles, avec raison, le 4^e article de leur foi : « L'Eclaireur est l'ami de tous et le frère de *tous* les Eclaireurs ». Pratiquement, elles ont été nécessaires et le sont encore ; c'est une nécessité que nous subissons à contre-cœur, car elle est contraire à l'esprit de l'institution. Nous en atténuons les effets par la bonne entente entre les fédérations. Toutes les trois pratiquent le système pédagogique de Baden-Powell ; c'est la seule chose qui importe.

C'est que le major Baden-Powen est vraiment un éducateur de génie ; il laisse loin derrière lui les Pestalozzi, les J.-J. Rousseau et tous les maîtres de la pédagogie. Doué d'une rare pénétration psychologique, il a su comprendre l'âme de l'adolescent et la manier avec une étonnante sûreté. L'un de ses principes les plus importants est que les procédés pédagogiques ne doivent jamais être imposés aux enfants ; il faut qu'ils répondent à un besoin secret ou même à un désir conscient et réfléchi, de façon qu'ils soient acceptés avec joie. Les Eclaireurs ne se réunissent guère que pour se livrer à des jeux. Dans les villes, les troupes se composent de deux sortes de garçons, les ouvriers et les écoliers. Les uns et les autres travaillent et ne peuvent donner au scoutisme que leurs heures de loisir. Il faut que ces heures-là restent des heures de détente et de jeu. C'est en jouant qu'ils apprennent à devenir sérieux. Exemple : tous les jeux des Eclaireurs sont des actions collectives ; toute action collective exige une discipline ; les garçons s'y soumettent parce qu'ils en sentent la nécessité, en éprouvent les bienfaits. C'est pour eux le résultat d'une expérience. Si, dans une sortie, les uns veulent un jeu, les autres un autre, si quelqu'un veut faire à sa tête, refuse d'observer

les règles ou les conventions, ou ne s'y soumet qu'en grognant, le jeu ne réussit pas, personne ne s'amuse et la sortie est manquée. Quelques expériences de ce genre ont vite fait comprendre que le jeu exige autant d'ordre, de sagesse, de discipline que le travail. Même pour jouer il faut obéir aux chefs.

Et qui sont les chefs ?

Baden-Powell avait sans doute remarqué que les adolescents reconnaissent très volontiers, sans humiliation ni jalousie, la supériorité qui se manifeste chez quelques-uns de leurs égaux en âge. Les meilleurs élèves sont admirés et aimés de leurs camarades, à moins qu'il n'aient, à côté de leurs qualités, des défauts qui les rendent vraiment insupportables. Sauf de rares exceptions, ceux qui sont les premiers dans les compositions sont aussi ceux qui ont de l'ascendant dans la cour de récréation. Chez les Eclaireurs, le chef de patrouille est à peu près du même âge que ceux qu'il commande. On l'a choisi parce qu'on a jugé qu'il avait plus de sagesse et plus de décision ; ses camarades sont presque toujours du même avis. Et très souvent les qualités du chef se développent chez un garçon par le fait même qu'on l'a fait chef. Il comprend qu'il ne peut se faire obéir qu'en méritant d'être obéi. Le choix d'un chef de patrouille consiste à découvrir parmi les garçons, non pas celui qui a les qualités du chef, mais celui qui les aura quand il aura besoin de les avoir. C'est souvent le plus timide, celui qui a le moins de confiance en lui-même. On voit alors apparaître et grandir en lui, avec le sentiment de sa responsabilité, de précieuses qualités telles que la *réflexion*, qui prévoit et pèse les conséquences de diverses manières d'agir, la *décision*, qui consiste, pour ainsi dire, à cueillir le fruit de la réflexion quand il est mûr, la *fermeté*, qui marche droit, qui ne change pas pour de faibles raisons, encore moins sans raison, sa ligne de conduite une fois résolue. Le meilleur

moyen de faire d'un garçon un homme, c'est de lui donner d'autres garçons à conduire.

Un trait important de la méthode scout, c'est l'importance qu'elle attribue à la vie à la campagne. C'est d'abord un moyen de soustraire l'adolescent, pendant ses heures de loisir, à l'atmosphère empoisonnée des rues de la ville. Car la rue est malsaine pour un jeune garçon. Nous pouvons sans grand inconvénient laisser nos filles circuler seules dans les rues. Mais un père de famille ne peut pas être sans inquiétude quand il laisse ses garçons aller au lycée et en revenir sans être accompagnés. Même accompagnés, ils seraient encore en danger. Ce danger existe sans doute dans toutes les grandes villes de tous les pays civilisés, à Londres, à Berlin, à Vienne, comme à Paris et à Lyon. Mais le scandale de la rue est pire dans les villes françaises, italiennes et espagnoles. Certes, il est infiniment meilleur pour la santé physique et morale des garçons de passer leurs dimanches à courir les champs que de montrer leurs jolies cravates et leurs gants en fumant des cigarettes sur les trottoirs de la rue de la République. Ils ont besoin de respirer l'air pur et de crier dans le vent, après s'être enfermés pendant les six jours de la semaine dans les ateliers ou les écoles. A la campagne ils s'entraînent à la marche, à la course, au saut, à l'escalade et, quand il est possible, à la natation. Ils y apprennent à connaître les arbres, les plantes, les animaux, leurs aspects, leurs démarches, leurs cris, leurs traces, leurs mœurs ; il apprennent à dresser des tentes, à construire des abris de feuillage, à faire du feu, à faire la cuisine, à se suffire à eux-mêmes en mille circonstances, comme aussi à se rendre utiles à autrui, par exemple à donner les premiers soins à un blessé, à le transporter sans le faire souffrir, à tirer de l'eau un homme qui se noie, etc., et tout cela toujours en jouant. Les Eclaireurs savent jouer ; les autres garçons ne savent pas jouer.

Nous enlevons les garçons à la ville et nous les emmenons à la campagne. D'une manière plus générale, nous cherchons à les soustraire à ce qu'il y a de mauvais dans la vie civilisée et à les ramener à ce qu'il y a de bon dans la vie sauvage. C'est dans cet esprit que Baden-Powell a fait beaucoup d'emprunts aux Peaux-Rouges, qui sont les sauvages les mieux connus dans les pays de langue anglaise. Il a pensé aussi, sans doute, à l'attrait qu'ont pour les jeunes Anglo-Saxons les romans de Fenimore Cooper et pour les jeunes Français ceux de son imitateur français, Gustave Aymard. Le peau-rougisme plaît à l'esprit d'aventure de l'imagination juvénile. Il introduit un langage spécial qui ne manque pas de saveur. Le « totémisme » fournit des appellations pittoresques, fort utiles pour masquer, reléguer à l'arrière-plan des inégalités de classe et de culture qui pourraient être un fâcheux obstacle à la fraternité. Les familles bourgeoises qui nous confient leurs enfants ne tardent guère à nous exprimer leur joie et leur reconnaissance de l'heureuse transformation qu'ils remarquent en eux¹. Pourtant ces familles nous ont confié de jeunes bourgeois et nous leur rendons de jeunes sauvages. Mais ce sont de « bons sauvages », comme on les rêvait au xviii^e siècle. Pourtant, disons-le franchement, il y a une opposition assez marquée entre l'idéal de l'éducation bourgeoise et l'idéal de Baden-Powell. L'idéal bourgeois tient en un mot : la *distinction*, c'est-à-dire tout ce qui maintient la séparation et l'inégalité des classes et les empêche de se confondre. Ce qu'on apprend surtout aux Eclaireurs, c'est la *Justice*, qui égalise et nivelle, et la *Fraternité*, qui rapproche et qui unit.

En utilisant pour des fins militaires les jeunes garçons de la ville de Mafeking, le major Baden-Powell fit une importante

2. « Le jour où mes enfants se sont faits Eclaireurs, je puis dire que du bonheur est entré dans ma maison », m'a dit M. G. Kergomard, directeur de l'École Normale. Ses quatre garçons l'ont mis à même d'en juger.

découverte. L'expérience lui révéla qu'il n'est rien qu'on ne puisse obtenir de garçons de 12 à 15 ans, en faisant appel à leur générosité. C'est aussi le résultat de ma propre expérience personnelle. L'adolescent est naturellement généreux et chevaleresque. Un adolescent sans générosité, oui, cela peut se rencontrer ; mais c'est un être anormal. Il y en a, comme il y a des veaux à deux têtes et des moutons à cinq pattes. Encore est-il probable que cette anomalie n'est pas congénitale ; c'est plutôt une perversion précoce sous l'influence d'un mauvais milieu : *cereus in vitium flecti*. La méthode éducative de Baden-Powell s'appuie sur cette générosité naturelle. Elle la provoque et la fait surgir, la met en évidence et en action, en utilise et par là-même en développe les ressources. C'est le principe fondamental et pour ainsi dire l'âme de cette éducation. On a grand tort de traiter, comme on le fait si souvent, les adolescents comme des gamins, et même comme des galo-pins, des polissons. Il faut les prendre au sérieux et les respecter, ainsi d'ailleurs qu'ils le méritent. Autrement on les effarouche ; on les amène à réprimer, à refouler, à déguiser ce qu'ils ont de meilleur en eux-mêmes. On leur fait honte, comme d'une chose vulgaire ou ridicule, de cette naïveté, qui n'est que la spontanéité de la nature en sa fraîcheur et nouveauté et qui, bien loin d'être ridicule, est, au contraire, le charme exquis et profond, l'incomparable et souveraine beauté de la jeunesse. Aux Eclaireurs, nous la laissons s'épanouir librement ; et, pour cela, nous avons soin de nous effacer. En leurs sorties du dimanche, nos garçons sont entre eux, sous la conduite de leurs chefs de patrouille qui sont de leur âge. Les chefs de troupe ont quelques années de plus, mais (et c'est là, n'en doutez point, l'un des merveilleux effets de cette méthode éducative), ce sont toujours des garçons qui, physiquement et moralement, ont su grandir sans vieillir. Le chef Mazeran, si regretté de nos troupes, est mort à 47 ans.

Quand il était avec ses Eclaireurs, son rire était plus clair, plus abandonné, plus librement sonore et joyeux que celui d'aucun des garçons dont il partageait les jeux.

L'Eclaireur s'abandonne avec joie et sans respect humain à la générosité naturelle de son âge, à cette ardeur chevaleresque que la vie refroidira peut-être, mais dont nous aimons à protéger et alimenter la flamme aussi longtemps qu'il est possible. Il prend pour idéal, pour modèle, d'abord ce qu'il y a de chevaleresque dans le sauvage, puis dans les coureurs d'aventure et les pionniers des mondes nouveaux, enfin dans la chevalerie du Moyen Age. La grande fête annuelle des Eclaireurs du monde entier est célébrée le 23 avril, jour consacré à Saint-Georges, patron des Chevaliers. Mais Baden-Powell a singulièrement élargi la notion de chevalerie. Il lui est arrivé de voir dans les Newton, les Lavoisier, les Claude Bernard, les Pasteur, des chevaliers à leur manière. Il a raison.

Le garçon qui veut devenir éclaireur doit produire une autorisation écrite de ses parents, être agréé par le chef de troupe, faire un premier stage d'un mois au minimum, pendant lequel il aura assisté à quatre réunions de la troupe, enfin satisfaire à certaines épreuves, dont la plus importante est de savoir par cœur la loi de l'Eclaireur et en expliquer le sens. On lui demandera encore, entre autres choses, de savoir faire un certain nombre de nœuds et d'en connaître l'usage : nœud plat, nœud coulant, nœuds de batelier, de pêcheur, de surliure; de faire, en 2 heures 10 minutes, une marche de 10 kilomètres sans fatigue anormale, etc. Après ces épreuves, il est reçu *Aspirant* ou, ce qui est la même chose « *pied-tendre* ». Le véritable Eclaireur n'a plus les pieds tendres, car, d'abord, il est entraîné à la marche et, de plus, il sait soigner ses pieds et sa chaussure.

Pour devenir Eclaireur de 2^e classe, l'Aspirant fait un nou-

veau stage d'au moins deux mois, pendant lequel il assiste à 8 ou 10 réunions de la troupe. Il subit alors une nouvelle série d'épreuves : mouvements gymnastiques, qu'il doit savoir, non seulement exécuter, mais décrire en en donnant la raison ; parcourir 2 kilomètres au « pas de l'Eclaireur » (marcher 30 pas, courir 30 pas alternativement) ; observer pendant une minute 24 objets disposés sur un plateau, puis en faire de mémoire une liste comprenant au moins 16 d'entre eux ; savoir s'orienter par divers moyens (par la boussole et la montre, par les étoiles, par les signes de la piste) ; reconnaître au moins dix arbres ; savoir l'alphabet Morse ; faire un certain nombre de nœuds plus difficiles que ceux de l'aspirant ; allumer un feu en plein air sans dépenser plus de deux allumettes ; savoir soigner une coupure, une brûlure légère, une ampoule, un saignement de nez, un corps étranger dans l'œil, etc. L'Eclaireur de 2^e classe doit en outre « avoir gagné au moins trois francs par son travail personnel et les avoir placés à la caisse d'épargne » (Pour devenir Eclaireur de 1^{re} classe, il faudra en avoir gagné au moins cinq).

Après avoir satisfait à ces épreuves, il est admis à faire la promesse.

La formule de cette promesse présente, selon les fédérations, quelques variantes de texte. C'est quelquefois un *serment* ; chez les Eclaireurs de France, pour respecter toutes les croyances, on a évité de lui donner un caractère religieux, c'est donc une simple promesse. Elle est prononcée avec solennité, à l'occasion d'un « feu de camp », comme tous les actes importants de la vie de l'Eclaireur. L'aspirant la prononce debout, la main droite étendue au-dessus du brasier, tandis que les Eclaireurs, leurs chefs de patrouille et leurs chefs de troupe font cercle autour de lui. Il promet trois choses :

1^o De « rendre service en toute occasion ». L'Eclaireur se fait une obligation de faire chaque jour une bonne action,

c'est-à-dire une action utile à autrui en échange de laquelle il ne reçoit aucune rémunération.

2° L'Eclaireur anglais jure de « remplir ses devoirs envers Dieu et envers le Roi ». De jeunes Français, fils de la Révolution ne peuvent pas jurer fidélité au Roi, parce qu'ils n'ont plus de Roi. Ils prennent simplement l'engagement de « servir leur patrie ». Et ils savent que servir sa patrie, ce n'est pas seulement faire son service militaire, c'est, en général, obéir à toutes les lois de son pays.

3° Le troisième et dernier terme de la promesse, c'est « d'obéir à la *Loi de l'Eclaireur* ».

Voici cette Loi, en dix articles :

1. L'Eclaireur n'a qu'une parole.

On trouve cet article diversement formulé. Par exemple : « La parole d'un Eclaireur est sacrée ». Sous ces diverses formes il signifie toujours qu'un Eclaireur ne ment jamais. Et vous allez voir que c'est vrai.

Remarquez d'abord que cet article, ainsi d'ailleurs que les suivants, n'est pas à l'impératif, mais à l'indicatif. Il n'exprime ni un vœu ni une obligation, mais un fait. Une formule comme « L'Eclaireur *ne doit pas...*, etc. » risquerait d'être entendue : « l'Eclaireur *ne devrait pas...*, etc. ». Les règles de conduite, « les impératifs » sont facilement interprétés comme exprimant un idéal dont on cherche à approcher, mais que l'on n'atteint pas et qu'on se résigne à ne pas atteindre. La loi de l'Eclaireur exprime ce que l'Eclaireur est réellement. On n'est pas Eclaireur, si l'on ment, si l'on ne tient pas ses engagements, si l'on ne va pas, comme le dit la devise inscrite sur l'insigne : « Tout droit ! ».

J'entrai, il y a quelques jours, dans une boutique de la grande rue de la Croix-Rousse pour acheter de la ficelle. Une cliente était en conversation avec la marchande et l'entretien continua devant moi. Ces deux dames parlaient de leurs en-

fants. La cliente conseillait à la marchande d'envoyer ses deux fils aux Eclaireurs : « Si vous saviez, disait-elle, comme cela leur fait du bien, aux garçons ! C'est aussi bon pour leur santé morale que pour leur santé physique. « Sais-tu, maman, me disait mon fils, sais-tu pourquoi on est si heureux quand on est avec les Eclaireurs ? C'est que tous les Eclaireurs sont d'une franchise parfaite. Nous sommes tous sûrs que nous pouvons avoir une confiance entière les uns dans les autres, C'est pour cela que nous sommes si heureux quand nous sommes ensemble ».

Voici un autre fait. Je conseillais à un de mes collègues de la Commission d'examens de Saint-Cyr, qui est professeur au lycée Lakanal et habite Bourg-la-Reine, d'envoyer ses trois garçons aux Eclaireurs. « Jamais de la vie ! », me répondit-il... « jamais mes enfants ne fréquenteront ces voyous, ces fripouilles, ces *gouapeurs* que sont les Eclaireurs de Bourg-la-Reine ! Leurs sorties du dimanche ne sont qu'un prétexte à aller boire, fumer et faire du vacarme dans les estaminets de la banlieue. — Ce que vous dites là m'étonne, répondis-je. Après tout, ce n'est pas impossible ; il doit être difficile de faire de bon scoutisme dans les milieux parisiens et plus difficile encore peut-être dans la banlieue qu'à Paris même. Je vais écrire au Comité Central ce que j'entends dire des Eclaireurs de Bourg-la-Reine et demander une enquête. Si vos accusations sont confirmées, la troupe de Bourg-la-Reine sera dissoute ». Quelques jours plus tard, je dis à mon collègue : « Demandez donc à vos garçons, quand vous les verrez, ce qu'ils pensent de leurs camarades qui sont Eclaireurs ». Il n'y manqua pas. Rentré chez lui, les examens terminés, il posa la question à ses trois garçons et l'un d'eux lui répondit : « Les Eclaireurs sont des élèves qui ne copient pas ». Frappé de cette réponse il n'attendit pas l'enquête du Comité Central ; il se rendit de lui-même au siège de la Fédération, où il ren-

contre le commissaire national André Lefèvre, connu de tous les Eclaireurs sous le nom de *Vieux Castor*, et lui communiqua la réponse de son fils. L'enquête se poursuivit et donna un résultat négatif. Il se trouva qu'en fin de compte, une seule fois, un seul Eclaireur avait été vu dans un estaminet de banlieue : dans une promenade à bicyclette, en été, un garçon avait eu soif et était allé boire un bock. La même chose est arrivée à de très honnêtes gens.

Mais avec quelle joie je retiens ce témoignage d'un disciple : « Les Eclaireurs sont des élèves qui ne copient pas ! ». En effet, frauder dans une composition, un examen, un concours est un acte de déloyauté et de duplicité qu'un Eclaireur ne peut pas commettre. Les autres élèves, hélas ! ne s'en font guère scrupule et n'en ont point de honte, tant il est vrai que la conscience cesse de réprover les vices quand ils se généralisent.

Le premier article de la loi de l'Eclaireur est de beaucoup le plus important. C'est qu'en effet la sincérité renferme en elle toutes les vertus, tandis que le mensonge est l'auxiliaire indispensable de tous les vices. Celui qui ne ment jamais ne peut avoir de vices. Car il n'y a que deux manières de faire le mal : la violence et la ruse. La ruse peut se passer de la violence ; mais la violence ne peut se passer de la ruse. Même la violence ouverte et déclarée, la guerre par exemple, ne peut se passer de l'astuce : la tactique militaire est l'art de tromper l'ennemi. Le duel se fait devant témoins et est soumis à des règles savantes et précises, destinées à assurer la loyauté du combat ; mais l'escrime est l'art de menacer l'adversaire dans une ligne pour le frapper dans une autre, et cela s'appelle des *feintes*. En thèse générale, il est à peu près impossible de faire le mal sans mentir.

Je n'insisterai pas sur les autres articles de la loi.

2. Le second est conséquence naturelle du premier : « L'E-

claireur est loyal et chevaleresque ». Sur ce point nous en avons dit assez plus haut.

3. « L'Eclaireur se rend utile et fait chaque jour une bonne action ». Cet article ne fait que préciser le premier terme de la promesse : « se rendre utile à toute occasion ». Cette occasion se présentera au moins une fois par journée. La cravate de l'Eclaireur porte sous le menton un premier nœud qui l'assujettit au col, et plus bas, sur la poitrine, un second nœud qui le fait souvenir qu'il a une bonne action à faire. Il n'a le droit de défaire ce nœud que quand il a satisfait à cette obligation quotidienne.

4. « L'Eclaireur est l'ami de tous et le frère de tous les Eclaireurs ». Nous avons déjà vu qu'en vertu de cet article, nos garçons refusent de faire une différence entre ceux de la fédération à laquelle ils appartiennent et ceux des autres fédérations.

5. « L'Eclaireur est courtois et respectueux des convictions des autres ».

6. « L'Eclaireur est bon pour les animaux ».

7. « L'Eclaireur sait obéir ».

8. « L'Eclaireur est toujours de bonne humeur ». C'est, je crois, Baden-Powell lui-même qui a donné de ce même article cette autre formule, très populaire parmi nos troupes, et qui, rappelée à propos, a épargné bien des accès de colère ou de découragement : « L'Eclaireur sourit et siffle quand il rencontre une contrariété ». On ne saurait trop dire combien est grande et précieuse l'influence morale de la bonne humeur.

9. « L'Eclaireur est travailleur, économe et respectueux du bien d'autrui ».

10. « L'Eclaireur est propre dans son corps, ses pensées, ses paroles et ses actes ». Cet article est rédigé sous une forme peu explicite ; mais soyez sûrs qu'il est compris.

Encore une fois cette loi n'exprime pas ce que doivent être

les Eclaireurs, encore moins ce qu'ils devraient être, mais bien ce qu'ils sont réellement. Un garçon ne se plairait pas parmi les Eclaireurs, ne resterait pas Eclaireur s'il n'observait pas la Loi dans sa lettre et dans son esprit.

MM. les Etudiants, si j'ai voulu, avant de quitter pour toujours la Faculté des Lettres de Lyon et l'Enseignement universitaire, vous réunir et vous adresser une dernière fois la parole, c'est ce que j'ai quelque chose à vous demander.

Nous n'avons pas de peine à recruter des Eclaireurs. Nous pouvons toujours faire une patrouille nouvelle quand nous avons le chef de patrouille. Nous pouvons faire une troupe nouvelle quand nous avons le chef de troupe. La seule chose qui nous empêche de nous étendre, c'est la difficulté de trouver des chefs.

En principe, et pour qu'ils soient pénétrés de l'esprit de l'institution, les chefs de patrouille et les chefs de troupe doivent avoir commencé par être Eclaireurs et même s'il est possible, louveteaux. Le chef de patrouille ne peut être pris que parmi les Eclaireurs de son âge. Mais l'expérience a montré qu'on peut être excellent chef de troupe tout en étant venu tardivement au scoutisme. Je n'en veux d'autre exemple que l'homme excellent que nous ne cessons pas de pleurer et que nous n'avons jamais remplacé, le chef Mazeran. Il était chef de travaux pratiques à la Faculté des Sciences. Il avait du dévouement, de la flamme, de la gaieté — en dépit d'une infirmité qui s'accompagne ordinairement d'une grande tristesse : il était sourd ; il avait surtout l'amour des enfants. Je suis sûr que les Etudiants, même sans avoir été Eclaireurs, pourraient nous fournir d'excellents chefs de troupe. Et vous, Mesdemoiselles les Etudiantes, vous pouvez être « *cheftaines* » des *Eclaireuses*, ou mieux, de nos Louveteaux. Si quelques-uns de vous se sentent cette vocation, s'ils ont au fond de leur cœur assez

de générosité, s'ils ont surtout assez de *joie* (car la vraie joie ne vient pas de causes extérieures, elle jaillit du fond de nous-mêmes), s'ils se sentent, dis-je, assez de joie pour entreprendre cette tâche, qu'ils aillent se présenter à M. Waltz. Les étudiants en médecine préféreront peut-être s'adresser à leurs maîtres, MM. Latarjet, Policard, Paviot, Lépine ; ce sera la même chose. On leur donnera l'initiation et les directions nécessaires. Ils auront pour récompense la satisfaction de contribuer au développement d'une institution dont je crois vous avoir suffisamment montré l'excellence. Pour moi, c'est sans doute la dernière fois que j'élève la voix dans un local universitaire et que je réunis autour de moi un auditoire d'étudiants ; en sorte que cette prière, que je vous adresse, est mon adieu à l'Université de Lyon et à l'Enseignement public, auquel j'ai donné cinquante ans de ma vie.

Edmond GOBLOT,

Professeur à la Faculté des Lettres.

L'ÉVOLUTION POLITIQUE

D'UN ÉCRIVAIN ALLEMAND: THOMAS MANN

« On n'a pas le droit de séparer le problème politique du problème de l'homme en général, et ce dernier, particulièrement sous son aspect politique, ne peut trouver sa solution que dans l'âme de l'homme ».

(Th. MANN, *Considérations d'un Allemand étranger à la politique*, p. 238).

Depuis qu'un séjour assez récent à Paris a amené Thomas Mann à reprendre un contact direct avec notre pays, ce romancier allemand n'a cessé de voir s'élargir en France le cercle de ses lecteurs. Il n'était pas du reste un inconnu pour le public français cultivé, qui avait vite aperçu dans sa chronique familiale des *Buddenbrooks* un des événements marquants de la littérature européenne au commencement du siècle. Mais, pendant la guerre, pour des motifs où le souci justifié des réalités présentes l'emporta sur l'impartialité nécessaire aux jugements esthétiques, cet écrivain fut comme éclipsé par son propre frère aîné, Heinrich : dans la querelle qui opposa l'un à l'autre ces frères ennemis, notre sympathie — secrète ou avouée — alla immédiatement au plus âgé ;

son talent et ses idées nous le désignaient naturellement comme un allié politique ; il fut, à nos yeux, le représentant d'une Allemagne nouvelle, repentante et convertie à notre pensée, tandis que de son cadet nous faisons souvent un zélateur de l'Allemagne passée, incorrigible et impénitente. C'était là une simplification aussi hâtive qu'injuste. En effet, dans sa lettre de remerciement au Doyen de la Faculté de Philosophie de Bonn, dont il venait d'être fait docteur « honoris causa », Thomas Mann s'est défini lui-même comme un homme qui, dans ses rêves et ses doutes, s'est toujours douloureusement efforcé de sauvegarder sa vie la plus profonde. Si nous voulons donc définir la position politique de cet auteur, un des premiers de l'Allemagne contemporaine, c'est la crise politique d'une conscience d'artiste que nous avons à étudier, non pas uniquement quand elle atteint son paroxysme pendant la dernière guerre, mais encore dans sa période d'incubation avant 1914 et lorsque, la paix venue, se dessine une nouvelle évolution.

c

Sans doute, cela apparaît-il une gageure que de rechercher dans les nouvelles et les romans publiés par Th. Mann avant 1914 les symptômes précurseurs de déchirantes considérations politiques. En effet, le thème esquissé, dès 1897, dans *Bajazzo*, puis largement orchestré dans les *Buddenbrooks* (1906), repris en majeur dans *Altesse Royale* (1909) et en mineur, avec la splendeur morbide d'une marche funèbre, dans *la Mort de Venise* (1913), et finalement comme fugué dans *Tonio Kröger* (1914), — ce thème, qu'exprime-t-il ? Il dit le dépaysement d'une conscience faite de traditions bourgeoises qui n'a pas su résister à l'appel dissolvant de l'art, et qui, déracinée, nostalgique, sent peu à peu le dilettantisme

la miner jusqu'à la complète décadence. C'est là le drame d'une âme d'artiste dans sa quête d'une esthétique, et non pas d'une idéologie politique.

Cependant, ce n'est pas à dire que dès cette époque n'apparaissent les premiers germes de cette inquiétude politique qui tourmenta cet écrivain par la suite. Th. Mann a distingué lui-même dans son œuvre d'avant-guerre deux parties : dans l'une, « de style gothique », comprenant, outre les *Buddenbrooks*, *Tonio Kröger* et *la Mort à Venise*, s'exprimerait la tradition bourgeoise allemande ; dans l'autre, « de style Renaissance », constituée par *Florence* et *Attesse Royale*, apparaîtrait une certaine affinité avec la pensée occidentale, anglo-saxonne et française. Examinons chacun de ces deux groupes : peut-être nous permettront-ils tout au moins d'esquisser quelques traits de la psychologie politique de Th. Mann, dès ses débuts dans la littérature.

Deux villes principalement servent de décors aux œuvres gothiques : Lubeck, où Th. Mann est né, Munich, où il réside encore actuellement. La cité hanséatique est une « démocratie aristocratique », où le luthéranisme a fourni, à une activité économique toujours plus intense, une armature sociale et politique ; de même Munich n'est pas pour Th. Mann la ville de la bohème, où sombra Tonio Kröger ; c'est le grand centre où Aschenbach, avant d'aller mourir à Venise, a pu développer son art bourgeois, fait de patience et d'effort, dont les œuvres fournissent d'extraits les manuels scolaires ; c'est à Munich, non pas à Nuremberg qu'il faut entendre les *Maîtres Chanteurs*, et ce conseil, dans la bouche de Th. Mann, est très significatif. Sans insister sur ce conservatisme munichois contre lequel allaient se briser les mouvements extrémistes après la guerre, Th. Mann note cependant avec soin le regard de pitié méprisante lancé par un placide et consciencieux conducteur de tramway à un agent électoral,

sortant d'une réunion, les vêtements en désordre, et en gesticulant : dans la capitale catholique les préoccupations politiques ne sont pas au premier plan.

Elles n'y sont pas non plus dans l'oligarchie septentrionale, où quelques familles seules sont détentrices du pouvoir, attendant sans trop d'impatience, ni trop de jalousie, l'élection d'un des leurs au Sénat par une minorité privilégiée de la population. Dans cette démocratie mitigée, où une partie du peuple est tenue à l'écart du gouvernement, ne règne aucun désir révolutionnaire de liberté et d'égalité politiques. Si le peuple se livre à une insurrection — insurrection d'opérette — c'est qu'à Paris la République a été proclamée ; l'idée d'une révolte ne naît pas spontanément dans l'âme de ces ouvriers qui, le soir venu, s'empresseront d'aller chercher la voiture de leur maître : il n'y a là nulle crainte servile, mais le respect inné de la hiérarchie établie. La révolution est là-bas un produit d'importation étrangère, d'importation française. D'ailleurs, ces hommes ne jouissent-ils pas de leur liberté à eux ? Tous ne votent pas, mais chacun à sa place contribue par son activité à l'heureux développement de ce tout organique qu'est la cité. Si l'individualisme n'y est pas synonyme d'indépendance anarchique et d'égalitarisme intransigeant, mais s'il consiste en un harmonieux épanouissement intérieur de la personnalité, il ne faudrait pas conclure qu'il y est chose inconnue : pour ne prendre sa pleine valeur que par et dans le *tout* social, la personnalité humaine n'est pas annihilée. « Travailler, prier, être économe » : la recommandation de Jean Buddenbrook, la devise gravée au-dessus de la porte de la maison ancestrale de Tonio Kröger, ne serait pas déplacée autour de l'écu de la ville hanséatique. Ce conservatisme patriarcal qui, avant tout, tend à une prospère économie des énergies dans l'Etat, n'aboutit pas à un quiétisme figé : le Sénat de Lubeck consent assez facilement

à accorder un élargissement du système électoral ; ce ne sont pas des principes *a priori* qui le déterminent à prendre cette décision, mais seulement la reconnaissance de la nécessité d'une évolution : d'elle-même, la vie modifie sa propre forme. Respecter la vie organique particulière à chaque groupement politique ; ne pas vouloir un cadre uniforme, abstrait et définitif qui lui sera imposé malgré elle, telles semblent être les premières notations de ce vaste ensemble de style sévère, que constitue à ce moment la société pour Th. Mann. Dès lors, il n'y a pas lieu de s'étonner si les dernières pages des *Buddenbrooks* contiennent une critique de la pédagogie prussienne que l'on peut étendre à toute l'œuvre de Bismarck ; à la suite de Nietzsche, Th. Mann reproche au fondateur de l'unité allemande d'avoir donné au problème de l'Etat une importance telle que ses compatriotes en vinrent à négliger de travailler à la conservation et à l'avancement de la culture allemande ; le chancelier a faussé la vie allemande en y introduisant des préoccupations politiques.

La solution traditionaliste du problème politique n'est pas la seule, entrevue alors par Th. Mann : les œuvres de style Renaissance en présentent une autre quelque peu différente. Loin d'y pratiquer une sorte d'abstentionisme politique, certains personnages ne taisent pas leur opinion sur les origines et la forme de l'Etat, et même cherchent à la faire prévaloir dans la pratique.

La Florence de la Renaissance, à qui ne furent pas épargnées les guerres civiles, un des points névralgiques du monde latin d'alors, tel est le cadre choisi par Th. Mann pour le seul drame qu'il ait écrit. La cité des bords de l'Arno est profondément troublée par la prédication de Savonarole, dont le christianisme fanatique soulèvera finalement le peuple contre le paganisme aristocratique des Médicis. Or, ce conflit entre un idéal d'ascétisme et une conception esthétique de la

vie, Th. Mann le conçoit plus simplement encore, selon ses propres déclarations, comme un conflit entre l'esprit et la vie; et c'est l'esprit qui l'emporte sur la vie. Mais le prier de Saint-Marc est en même temps l'apôtre d'un activisme démocratique intransigeant; il subjugué la ville par ses discours, en parlant de la pureté et de paix dans une église pleine d'un peuple avide de mots sonores et rudes, mais oublieux de ce qui a fait sa vie et sa gloire : l'art. Par là, il est indubitable que Th. Mann a voulu évoquer certains aspects de la démocratie. Pour la critiquer ? Non pas : les représentants de la tradition florentine, les artistes, sont assez maltraités dans la pièce, tandis que l'estime de Pic de la Mirandole — dont l'auteur ne désavouera que bien plus tard l'opinion — va au frère Jérôme, le réformateur social, le politique, l'ami du peuple. Faire de la politique, prêcher des idées démocratiques abstraites, ce n'est plus une activité qu'un Allemand ait à refuser.

De ce point de vue, le roman consacré à l'Altesse Royale d'un petit duché allemand ne saurait être opposé au drame florentin. Th. Mann l'a reconnu lui-même : le critique autrichien, H. Bahr, avait justement pu dire de cette œuvre qu'elle était un « indice », et il l'avait à bon droit appelée « un fanal de la nouvelle démocratie ». En effet, que de détails sur les difficultés créées au gouvernement par le déficit des finances et la mauvaise gestion des ressources naturelles du grand-duché, où ne s'exerce pas pleinement le contrôle de la Diète ! Et — quoi qu'en ait dit plus tard l'auteur — dans la déchéance de Raoul Uberbein, représentant de « l'individualisme romantique » allemand, dans la régénération de la famille régnante, de tout l'Etat, par le mariage de Klaus-Heinrich avec Miss Spoelmann, riche héritière venue des démocratiques Etats-Unis, comment ne pas reconnaître comme un

acheminement de Th. Mann vers la pensée politique occidentale ?

Quoi qu'il en soit, le problème politique ne se pose pas cependant, en 1914, à Th. Mann avec une telle acuité qu'il ne saurait différer d'y apporter une réponse ; il s'est contenté de faire le tour — très sommairement — de deux idéologies politiques antithétiques, mais il n'en a examiné attentivement ni les détails, ni les modes d'application : aussi sa pensée ne s'est-elle pas encore fixée, et si elle va plus volontiers à la solution traditionaliste allemande, elle n'a pas encore lancé de protestation véhémement contre les conceptions latines et anglo-saxonnes de l'Etat. Tandis que son frère aîné, le romancier Heinrich Mann, a pris parti pour elles dès 1906, dans *le Professeur Ordure*, et que son grand roman *le Sujet* — achevé en 1914, publié en 1918 — est une acerbe satire du régime wilhelminien, Th. Mann semble encore hésiter.



Chez cet artiste, dont l'âme, comme celle de Tonio Kröger, souffrait de n'être nulle part « chez elle », la guerre provoque un solennel « examen de conscience » et, au cours de cette révision de sa table des valeurs politiques, Th. Mann va s'efforcer de définir l'essence même des deux systèmes politiques qui sont entrés en conflit, dans le monde comme en lui : la démocratie occidentale et l'Etat allemand. L'intérêt de ces *Considérations d'un Allemand étranger à la politique*, où sont rassemblés, palpitants de vie, des articles échelonnés de 1914 à 1918, n'est-il pas du reste plus large même, puisqu'elles sont comme une pénétrante étude de psychologie comparée, dont l'objet seraient notre civilisation occidentale et la culture germanique ?

Pendant la tourmente, il est naturel de vouloir se fixer plus tenacement pour ne pas être abattu : Heinrich Mann, trouvant la terre paternelle trop meuble, demandera à Zola de lui fournir un fonds plus ferme, et dans les *Feuilles blanches* il reprendra les idées républicaines et cosmopolites de l'auteur des *Rougon-Macquart*, vers qui allait d'ailleurs son admiration littéraire : Thomas Mann, au contraire, va s'enraciner plus fortement dans le sol ancestral.

L'étude consacrée, dès 1915, à *Frédéric II et à la grande coalition* est bien née de ce besoin si humain de sentir que, dans le passé, des périls analogues à ceux de l'heure présente ont été victorieusement surmontés ; ce rapprochement des événements précédant Rosbach et de ceux de 1914 peut inviter incidemment à des considérations sommaires de politique et de psychologie comparées. Cependant, l'auteur n'a pas mis dans cette brochure l'essentiel de sa pensée ; elle est tout au plus un point de repère chronologique qu'il faut dépasser pour arriver à d'autres pages plus substantielles, à des réflexions plus denses, dont beaucoup du reste ne devaient pas d'abord être livrées au public. La généalogie de la politique de Th. Mann, une définition de l'Etat allemand en lui-même et par rapport à la démocratie occidentale, telle est la matière de ces graves *Considérations d'un Allemand étranger à la politique*.

Par une vue singulièrement juste des choses, c'est d'abord de Luther que se réclame Th. Mann : lecteur attentif des ouvrages de Troeltsch sur les aspects « culturels » de la Réforme, ce descendant d'hanséates luthériens sait que le schisme religieux du xvi^e siècle marque dans l'évolution européenne le point de départ d'une différenciation entre l'éthique allemande, protestante dans tous les sens du terme, et la pensée occidentale, produit complexe du catholicisme

latin et du calvinisme anglo-saxon. Luther est bien ce pédagogue au caractère si national, si « agressif », dont Th. Mann a besoin. Or, sa pédagogie n'est nullement celle d'un révolutionnaire, et rien n'autorise à faire de lui un ancêtre de l'individualisme démocratique moderne : son mépris pour « Herr Omnes », sa foi mystique en la valeur exclusive de la liberté intérieure, fondement de son traité *de la liberté chrétienne*, son manque de sens des réalités politiques, sont là pour confirmer Th. Mann dans son opinion : « l'influence « véritable et si profonde exercée par Luther était de nature « aristocratique ; par lui la liberté et l'autonomie de l'Alle- « mand arrivent à leur forme parfaite : elles sont en l'homme, « pour toujours arrachées à la sphère des discordes politi- « ques ¹ ». Indifférence pour la forme et les choses de l'Etat, souci unique de la vie intérieure, voilà ce que la pensée luthérienne, si loin en ce point de la pensée calviniste, a légué à Th. Mann.

Bien que Th. Mann n'y insiste pas, ce ne sera pas un autre héritage qu'il recevra et de l'organicisme classique, et du catholicisme romantique ; l'un comme l'autre l'amèneront à rejeter cette divinisation hégélienne de l'Etat, qui s'esquissait déjà chez Fichte.

Sans vouloir en rien diminuer la part de ces différents éléments dans la genèse de la pensée politique de Th. Mann, il n'est pas exagéré de dire qu'elle est faible en comparaison de l'action exercée par Schopenhauer, Wagner et Nietzsche, ces trois étoiles dont la conjoncture, selon l'expression maintes fois reprise dans les *Considérations*, a présidé à l'éducation politique de notre auteur.

Dans l' « atmosphère de croix, de mort et de tombe », que Th. Mann, de son propre aveu, aime à respirer dans

1. *Betrachtungen*, p. 257.

l'œuvre de Schopenhauer, étouffe toute croyance au progrès ; mais le progrès, c'est un des principaux articles de chaque profession de foi politique. Aussi ce pessimiste, dont la vie, d'une régularité kantienne, est un exemple d'existence laborieuse et bourgeoise, manifestait-il volontiers son mépris pour une activité politique entreprise au nom d'idéals abstraits en vue de l'amélioration du sort humain. Il n'aime pas le peuple, « souverain toujours mineur », qui, aux jours d'émeute, n'est plus que « canaille souveraine », soucieuse de son indépendance extérieure et non de sa liberté intérieure, seule vraie liberté. Demandant à l'Etat le maximum d'ordre et de sécurité indispensables à son travail, Schopenhauer se souciait peu de participer au pouvoir : « Je remercie Dieu chaque matin, répétait-il volontiers avec le vieux dicton, de ne pas avoir à me soucier du Saint Empire Romain ». Plus désireux d'établir une éthique que de délimiter les droits de chacun dans ses rapports avec l'Etat et avec autrui, il était intéressé plus par l'homme que par le citoyen. « La philosophie « schopenhauerienne de la volonté, qui ne fut jamais encline « à oublier ce que l'on sait de la nature de l'homme, ne met « nulle part la volonté au service d'idéals désirables, elle ne « se préoccupe nullement des choses sociales et politi-
« ques »².

Est-ce bien là l'attitude de Wagner ? Non, est-on tenté de répondre lorsqu'on se souvient du rôle joué en 1848, à Dresde, par le jeune musicien quand, déçu par ses échecs parisiens, aigri par ses rapports difficiles avec l'Intendant général de l'Opéra, entraîné par une très forte amitié, il intervint directement dans l'insurrection et attendit d'elle une régénération de l'humanité. Espoir bientôt confondu et bientôt abandonné du reste, que celui d'une rénovation par le libéralisme et la

2. *Betrachtungen*, p. XXVI.

démocratie. Dès juin 1848, dans un discours prononcé à l'Association Patriotique, Wagner rejettera tout système constitutionnel, « conception étrangère, anti-allemande » et peu après ses « bêtises » de 1848-49, il composera *Lohengrin*. Du reste, Wagner n'est pas seulement pour Th. Mann le conservateur selon qui « la démocratie, entité sans équivalent « aucun en Allemagne, existe dans ce pays seulement dans « les journaux » ; il est surtout le maître dont l'art, plus national que populaire, est une « révélation éruptive de l'âme allemande »³. On ne saurait exagérer l'influence des *Maîtres chanteurs de Nuremberg* sur l'éducation non seulement esthétique, mais aussi politique du créateur des *Buddenbrooks* ; le style de cet opéra nous livre le quintessence de la culture allemande. « *Finis musicæ* » c'est là pour Th. Mann la conséquence nécessaire de toute activité politique : il ne se refuserait pas à ajouter « *finis Germaniæ* » et il cite ces paroles de Wagner : « De grands politiques, nous n'en serons jamais, « nous autres Allemands, mais nous serons peut-être quelque chose de beaucoup plus grand, si nous estimons exactement nos capacités »⁴.

Pourquoi ? Avec Nietzsche, Th. Mann répond : parce que le peuple allemand est le peuple de la vie et que la vie ne peut pas supporter « la domination des idéals »⁵. Cette notion de vie, splendidement épanouie dans l'œuvre du solitaire de Sils Maria, n'avait jamais pris auparavant tant d'importance aux yeux de Th. Mann : désormais elle est pour lui la pierre de touche, dont le contact distingue ce qui est allemand de ce qui ne l'est pas. Toute tentative de régler l'existence d'un peuple par un système gouvernemental, aussi libéral soit-il, tout essai d'application d'une « politique » seront contraires

3. *Betrachtungen*, p. 43.

4. Wagner, cité dans les *Betrachtungen*, p. 99.

5. *Betrachtungen*, p. XXVIII.

au génie allemand, car le dynamisme vital se rit de l'automatisme des doctrines, quelle que soit leur élévation morale. Le « furor politicus » n'est pas allemand, seul l'est le « furor philosophicus », qui lui affirme le primat de la vie. Mais alors, que va devenir toute cette tradition conservatrice, dont se prévalait Th. Mann ? Elle va être enrichie, car le concept de vie est « un concept conservateur, au sens le plus haut, « au sens religieux du mot »⁶. Et puis tous ces nobles termes dont on se sert pour conduire les hommes, Nietzsche les a percés à jour : son scepticisme de moraliste sévère, son pessimisme lui en eurent vite appris la valeur réelle ; il n'a pas cette foi au progrès indispensable à l'homme politique, il méprise d'ailleurs toute foi, arme des faibles, pour n'user que de l'ironie ; son amoralisme — que sa conscience intran-sigeante ne confond pas avec l'immoralisme — lui affirme que « la liberté d'esprit, c'est-à-dire l'incrédulité instinctive, « est la condition préliminaire de la grandeur »⁷. Comment exiger cette « liberté d'esprit » de qui veut diriger un peuple ? Enfin, Th. Mann ne pouvait pas ne pas acquiescer à l'individualisme aristocratique qui déclarait dans *Humain, trop humain* : « Le mépris, la décadence et la mort de l'Etat, le « déchaînement des personnes particulières (je me garde de « dire des individus) sont la conséquence de la forme démocratique de l'Etat »⁸. Ainsi Th. Mann retrouvait dans le psychologue de la décadence le fils du pasteur luthérien qui, mieux que tout autre, avait vu le fond de l'âme allemande.

Songeant à son lignage spirituel, Th. Mann écrivait : « Je « suis un citoyen, un bourgeois, fils et arrière-petit-fils de « la culture allemande »⁹. Qui le contredirait ?

6. *Betrachtungen*, p. 52.

7. Cité *Betrachtungen*, p. 531.

8. Cité *Betrachtungen*, p. 293.

9. *Betrachtungen*, p. 90.

L'étude des idées génératrices de la pensée politique de Th. Mann nous amène naturellement à l'étude de la forme positive que doit, selon les *Considérations*, prendre le corps national.

La cellule élémentaire de ce tout organique qu'est l'Etat allemand, c'est le *bourgeois*, le bourgeois au sens allemand du mot ; le « Bürger » n'est ni le philistin romantique, ni le membre d'une classe spéciale, il n'est pas caractérisé par sa situation sociale, à mi-chemin entre le peuple et les possesseurs de grandes fortunes ; on ne peut le reconnaître qu'à une sorte d'attitude intérieure qui donne à sa pensée et à sa vie son allure propre. Quand Th. Mann veut revoir ce type dans toute sa pureté, à ses yeux, se présente un personnage dont les bois d'un Dürer nous ont conservé les traits : visage grave d'un homme entièrement consacré à son labeur présent, lèvres sérieuses, mais capables d'un sourire ironique, regard pénétrant au delà de la vanité des apparences jusqu'aux réalités profondes, mais pouvant s'illuminer aussi de la pleine joie de vivre, sachant le prix des réalités matérielles, mais aimant les arts et entre tous la musique. Ce bourgeois est créateur, son œuvre exprimera, comme celle des maîtres du Moyen Age, une fidélité intime à « l'ordre, à la « tradition, et la tranquillité »¹⁰. Il ne saurait vivre dans une société qu'agiterait une continuelle inquiétude, un besoin incessant de progrès ; il n'entrevoit pas l'utilité d'améliorations brutales au nom de principes rationnels ; « il est seulement, il ne juge pas »¹¹, peut-on dire en reprenant sous son aspect positif la caractéristique négative de son contraire, le citoyen ; pour lui « le résultat d'une croissance organique, « de la tradition ou de l'histoire, est préférable, malgré tous

10. *Betrachtungen*, p. 77.

11. *Betrachtungen*, p. 509.

« ces défauts, au produit de la réflexion et du rationalisme »¹².

Cependant, aussi indifférent à la politique que soit le bourgeois, le groupe, dont il fait partie, doit lui garantir d'une part sa liberté, de l'autre le salut de sa personnalité. La liberté n'est pas pour lui la faculté d'agir à sa guise, en respectant seulement les droits égaux d'autrui ; elle ne réside pas dans une possibilité d'indépendance quasi illimitée ; elle est un esprit, elle est intérieure ; sans aucune répulsion, elle accepte les liens vitaux unissant la partie au tout et mettant des bornes à un titanisme destructeur. « La liberté telle que la conçoivent les Allemands sera toujours d'essence spirituelle »¹³ ; pour exister, elle n'aura nul besoin d'une Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Mais cet individualisme, si métaphysique soit-il, ne va-t-il pas entrer en conflit avec les institutions gouvernementales ? Non : d'abord l'Etat ne jouit pas, par nature ou par fonction, d'une autorité sans limite sur l'individu ; entre lui et l'individu, il y a la nation. « Gardien du trésor de la tradition », l'Etat n'a pas à gouverner, mais seulement à administrer ce bien dont il a le dépôt. Au-dessus de lui il y a une sphère plus haute où prévalent les seules réalités individuelles ; s'il tente d'y intervenir, son intrusion sera vite repoussée. Sa mission n'est pas de briser toute personnalité pour la transformer en sujet soumis, mais amorphe ; jamais en effet, un Allemand ne croira que « la destinée de l'homme soit d'être absorbé dans l'Etat »¹⁴. Inversement, « c'est l'Etat qui fixe à l'activité de l'homme, à toute vie et à tout effort humain, les limites dans lesquelles seules l'homme peut essayer ses forces ; c'est lui qui, dans les luttes sociales,

12. *Betrachtungen*, p. 292.

13. *Betrachtungen*, p. 256.

14. *Betrachtungen*, p. 116.

« cherche à découvrir un compromis, à arriver à une conciliation : il apparaît par là comme la condition nécessaire de toute culture »¹⁵. Ainsi donc l'Etat ne doit être qu'un instrument, indispensable, prêt à servir aux fins humaines les plus hautes ; il faut qu'il puisse se prêter à d'infinies possibilités ; on ne doit pas dès lors s'étonner de voir Th. Mann reprendre une comparaison faite par le théologien Paul de Lagarde. « L'Etat est une machine ; il importe seulement de savoir si son travail nous satisfait et si elle fonctionne avec le minimum de frais »¹⁶. Si l'on a des critiques justifiées à lui adresser, rien n'interdit de faire appel à un autre modèle.

Du reste, au-dessus de l'Etat, comme au-dessus de l'individu, il y a le peuple : Th. Mann ne le distingue pas nettement de la nation, ce qui déjà est symptomatique. Le peuple est la seule vraie réalité politique, la seule vivante : par ce terme, n'entendons ni la masse informe et inorganique, à la volonté divisée et incertaine, ni une entité abstraite, mais un être collectif existant d'une vie multiple et supérieure. Le peuple, « mot vraiment sacré »¹⁷, est beaucoup plus et bien autre chose que la somme des individus ; il a une âme, qui est infiniment plus riche que celle de tous les hommes ensemble, dont il est fait extérieurement : elle parle impérieusement et mystérieusement par les génies nationaux et s'exprime moins dans les décisions de la majorité que dans de grands mouvements spontanés, aux heures solennelles de l'histoire. Aussi, « l'Etat est-il en face de la nation, comme la maîtresse de maison en face du maître de maison : il a à régler toutes les affaires extérieures, afin que la nation puisse prendre en mains observer, avec une entière atten-

15. *Betrachtungen*, p. 232.

16. *Betrachtungen*, p. 260.

17. *Betrachtungen*, p. 364.

« tion ce qui fait sa véritable vie »¹⁸. Puisque le peuple, réalité métaphysique, constitue l'autorité suprême, nous aurons donc à faire à une démocratie : mais Th. Mann, voulant éviter toute confusion avec les systèmes politiques français ou anglais, écrira Etat-peuple (Volksstaat) : seule une telle institution est capable d'assurer, à la nation et à l'individu à la fois, la pleine évolution et une économie organique de leurs énergies, car elle est « un compromis économique en vue de la libération des forces créatrices individuelles »¹⁹. Ainsi c'est un principe d'organisation matérielle et spirituelle qui définit la communauté allemande et non point une volonté juridique de construction politique ; donner à chacun la place lui convenant le mieux pour le plus grand bien de la nation y importe plus que d'accorder à chacun des droits égaux. Cet Etat-peuple est d'ailleurs une aristocratie : le peuple, en effet, a « une sensibilité d'aristocrate »²⁰ ; seule la masse est vulgaire ; la volonté du peuple dès lors ne saurait s'inspirer de désirs mesquins ; elle se met spontanément au service de son esprit. Mais, pratiquement, comment va-t-elle s'exprimer, cette volonté nationale encore bien abstraite ?

Le suffrage universel tel qu'il est appliqué en France, par exemple, ne satisfait pas pleinement Th. Mann : la majorité peut ne pas se trouver du côté des éléments vitaux de la nation qui, mis en minorité, n'auront aucun moyen de sauvegarder et développer ses véritables intérêts ; puis des partis risquent d'interposer entre les aspirations individuelles et les nécessités nationales leurs désirs égoïstes ; enfin, « la volonté du peuple peut être autre que celle de la somme de ses éléments, de la masse »²¹. L'égalitarisme majoritaire de ce système doit

18. *Betrachtungen*, p. 260.

19. *Betrachtungen*, p. XLIII.

20. *Betrachtungen*, p. 502.

21. *Betrachtungen*, p. 244.

donc être très fortement amendé : pour l'attribution du droit de vote, il faudra tenir compte « du mérite, de l'âge, du degré d'instruction, du rang intellectuel »²² et de la situation de famille de chacun ; ainsi conçu, le suffrage populaire sera plus expressif de la véritable volonté de la nation et plus respectueux de chaque personnalité. « Je désire, redit Th. Mann, « après Nietzsche qu'il cite, que les bêtises de l'arithmétique « et la foi superstitieuse dans les majorités ne s'établissent « pas en Allemagne comme chez les races latines et que dans « les affaires politiques on découvre enfin quelque chose »²³.

Reste à préciser ce que doit être cette découverte. Th. Mann n'est pas sans méconnaître la nécessité des réformes urgentes et profondes dans les organismes politiques allemands, tels qu'ils existaient avant les projets de Max de Bade : « des institutions pédagogiques, démocratiques, comme la fréquentation scolaire et le service militaire obligatoires, engendrent des droits pour le peuple, droit de se diriger lui-même, droit de participer à la direction de l'Etat »²⁴. C'est demander là pour la représentation parlementaire des pouvoirs de contrôle assez étendus. D'autre part, Th. Mann se refuse à voir l'Allemagne adopter une forme républicaine au sens habituel du mot : « L'Allemagne, *respublica* — il n'y a pas de contradiction. Mais l'Allemagne, République, Empire de la Vertu, dotée d'un contrat social, d'un gouvernement populaire démocratique, qui absorbe complètement l'individu dans le tout ; l'Allemagne, Etat et rien de plus, et l'Allemand Jacobin et « citoyen vertueux » (en français dans le texte) avec un certificat de civisme en poche... ce ne serait plus l'Allemagne »²⁵ ; et puis la République, c'est

22. *Betrachtungen*, p. 244.

23. *Betrachtungen*, p. 251.

24. *Betrachtungen*, p. 320.

25. *Betrachtungen*, p. 257.

la lente asphyxie par la centralisation, que la Prusse elle-même n'a pu faire triompher, tant le fédéralisme a des racines tenaces en Allemagne.

Cependant, quel nom générique portera cet Etat ? Th. Mann ne se soucie pas comme nous de cette question d'appellation, car il ne veut pas accorder une importance quelconque à ce qui n'est qu'une apparence momentanée : l'Allemagne est un Empire, il serait seulement souhaitable que cet Empire devint un Etat-peuple avec un empereur à sa tête ; mais s'il nous faut à tout prix une étiquette, choisissons le mot *Reich*, car le Reich est non pas un groupement à forme politique établie et fixée, mais une collectivité nationale dynamique et organique.

Vraiment, ce sont bien là les considérations de quelqu'un qui est indifférent à la politique.

Th. Mann, néanmoins, a lui-même rédigé les différents articles de son *credo* politique : « Je veux la monarchie, je
« veux un gouvernement suffisamment indépendant, seule
« garantie de la liberté politique dans le domaine spirituel
« comme dans le domaine économique. Je veux ce gouver-
« nement : car c'est son indépendance vis-à-vis des puissances
« financières qui permet à la monarchie de placer les Alle-
« mands à la tête de la politique sociale. Je ne veux ni parle-
« mentarisme, ni gestion de partis, qui tous deux ont empesté
« de politique l'ensemble de la vie nationale. Je ne veux pas
« de politique. Je veux l'objectivité, l'ordre et la dignité »²⁶.

Cette analyse de la vie politique allemande va se compléter d'un dessin aux traits fortement poussés de la démocratie occidentale.

Au « Bürger » correspond, comme unité constitutive, le

26. *Betrachtungen*, p. 243.

rhéteur latin, le « Zivilisationsliterat » ; l'un est tout entier à son culte de la musique, l'art du dynamisme intérieur ; l'autre à son goût pour la littérature, l'art de la beauté formelle. L'un sait et veut sauvegarder sa liberté d'artiste créateur et maintient autonome son système de valeurs vitales ; l'autre, au contraire, abdique, se laisse entraîner, « prend parti ». Désormais, pour Th. Mann, le mot « politique » ne désigne plus une théorie de l'Etat, qu'elle en veuille la conservation ou la transformation ; il perd cette signification philosophique objective, pour prendre le sens subjectif et péjoratif qu'il a fréquemment dans son dérivé « politicien ». Par « politique » il nous faut entendre une acceptation si complète d'une conception abstraite du pouvoir, qu'elle s'asservit notre moi le plus profond et tue en lui toutes les qualités indispensables à la production esthétique : le dilettantisme (dans son acception la plus élevée), l'objectivité, la « reservatio mentalis », le sens du pour et du contre. L'artiste se donne une forme à lui-même, l'homme politique accepte une forme. « Faire de la politique est le seul moyen de ne pas être un artiste »²⁷.

En esquissant le portrait de cet ennemi insidieux de l'Allemagne, Th. Mann a certainement devant les yeux son frère aîné Heinrich, dont les livres, comme les articles des *Feuilles blanches*, font campagne en Allemagne pour la politique et la pensée latines ; en recherchant les origines de ce littérateur, il trouve Rome et son impérialisme centralisateur, Rousseau et son étatisme, les Jacobins et leur dogme de la vertu démocratique.

Le *citoyen* — à la française — est un optimiste ; sa foi en la bonté originelle de l'homme s'accompagne d'une croyance mystique au progrès. Ce progrès consistera dans

27. *Betrachtungen*, p. 196.

le triomphe de l'égalité la plus grossière et de la liberté la plus extérieure. Ces dogmes intangibles que le citoyen, fidèle héritier du xviii^e siècle, opposé au bourgeois allemand, se plaît à établir logiquement, sont applicables à l'humanité entière ; pour lui, rien ne ressemble plus à un homme qu'un autre homme ; fier d'avoir rompu tous les liens avec son peuple et avec sa terre, il est dans la masse une espèce d'individu interchangeable. C'est à un effroyable nivellement qu'aboutissent donc les efforts de ce rhéteur. Sa conception erronée de la personnalité et de son essence amènent la destruction de toute valeur humaine, un morne conformisme universel. Cet apôtre travaille à cette œuvre juridique d'uniformisation statique de tout son activisme intransigeant : son énergie n'a d'autre fin que le triomphe de toutes ses abstractions radicales ; toutes ses forces leur sont soumises, il ne vit que pour elles, il en est le serviteur sans âme. La politique lui a fait perdre le sens de la personnalité véritable.

Il n'a plus non plus celui de la liberté ; il ne consent à faire partie d'un Etat qu'après l'échange d'un contrat, qu'il se réserve d'ailleurs le droit de rompre si les termes n'en sont pas respectés, car il méconnaît totalement tout ce qu'il peut trouver de richesses inexploitées dans la collectivité à laquelle il appartient, et dans la tradition dont il est le descendant rétif ; il veut vivre d'une existence indépendante, au risque de s'appauvrir et de se dessécher. Dans la crainte naïve de ne plus être son maître, il se referme sur lui-même, atome sans relation harmonieuse avec les autres atomes. L'anarchie est bien vite la conséquence extrême de cet individualisme exacerbé et incompréhensif.

A moins que ce ne soit la dictature étatiste. Si, fier de ses droits consacrés par une déclaration solennelle, le citoyen refuse de participer à la vie de son groupe, du même coup il renonce à modeler cette vie selon ses besoins ; la direction de

cet Etat, dont il se méfie à outrance, lui échappe. L'Etat jouit et abuse d'une autorité sans borne et sans contrôle : l'alliance franco-russe n'est que la conséquence diplomatique d'affinités gouvernementales. C'est en vain que l'on invoque le suffrage universel et les pouvoirs des Parlements, comme autant de limitations à cet arbitraire : voter est un acte purement extérieur et, dans son choix aux possibilités restreintes, le citoyen n'est pas libre ; des influences étrangères s'exercent sur lui, entre toutes, celles de son parti et de son comité ; une majorité se dégagera bien, mais l'algèbre électorale est incapable de permettre à une élite d'exprimer sa volonté. Ainsi donc l'Etat démocratique risque de dégénérer en une tyrannie des incompétences et de la masse, il n'aura plus de raison d'être qu'en lui-même ; tout y sera automatisme, contrainte systématique et centralisée. Et Th. Mann de conclure que la démocratie est un cadre vide de vie, que la politique c'est la « faille ».

Caricature que tout cela ? Certes, oui. Mais cette satire, qui dénote une si grave incompréhension de l'histoire de l'Etat français et plus généralement de toutes les démocraties occidentales, n'en est pas moins intéressante, car elle révèle une fois de plus les difficultés d'une compréhension intime entre l'Allemagne et la France. La France a toujours trouvé la forme convenant le mieux à sa vie, elle n'a jamais souffert d'un déséquilibre prolongé entre une civilisation créatrice et un Etat faible ; en Allemagne, au contraire, à une ère de culture avancée correspond presque constamment une ère d'incapacité gouvernementale. Aussi Th. Mann ne peut-il entrevoir les deux solutions exposées, correspondant, l'une à une « politique intérieure », l'autre à une « politique extérieure », que comme irrémédiablement antithétiques ; une synthèse où se concilieraient le *bourgeois* et le *citoyen* lui semble alors impossible.

L'Allemagne (pour reprendre l'image de Th. Mann) ne doit pas endosser l'habit de John Bull, ni se coiffer du bonnet phrygien, l'un comme l'autre la rendraient méconnaissable. A toute offre de rapprochement, toujours le même refus ferme. Devant la Diète assemblée, à toutes les questions et les propositions, Luther répondait qu'il ne pouvait en rien modifier ses affirmations et il implorait l'aide de Dieu. Th. Mann a longuement médité cette protestation, elle lui semble caractéristique du rôle européen de sa patrie, qui refuse de se soumettre à Rome et en rejette l'héritage²⁸.

o

La solution était tranchante, mais ses défauts fonciers n'allaient pas tarder à se révéler dans les troubles politiques et sociaux qui suivirent, en Allemagne, la paix. Avec Th. Mann, la bourgeoisie allemande s'en remettait entièrement au gouvernement du soin de lui assurer les conditions favorables à son labeur ; elle ne se sentait nullement disposée à participer effectivement au pouvoir et se contentait d'une part d'être protégée par un système étatique capable de réprimer des perturbations dangereuses et, de l'autre, d'obtenir les modestes réformes libérales qu'elle sollicitait ; tout entière à son travail d'exploitation des énergies nationales — matérielles et intellectuelles — elle était satisfaite, si sa production technique n'était pas entravée. Mais, peu à peu, elle avait perdu la possession de la barre, tenue par les bureaucrates et les fonctionnaires. Quelques plaintes, peu nombreuses, s'étaient élevées, avant la guerre, contre ce fonctionnarisme étatique et son ignorance croissante des intérêts du complexe national.

28. *Betrachtungen, Der Protest*

Cette « Realpolitik » inquiétait ceux qui, malgré les succès, déploraient les conséquences spirituelles et morales de cette industrialisation de la vie, de cette abdication de la nation au profit de ceux qui doivent seulement l'administrer.

Ce sont surtout les journées révolutionnaires de 1918 qui démontrèrent tout ce qu'il y avait de danger pour les meilleurs de l'Etat à ne pas vouloir se mettre eux-mêmes à la tête du gouvernement. La chute du régime impérial, les menaces fréquentes et souvent graves de « putschs » extrémistes, communistes ou racistes, prouvèrent vite la nécessité d'une rénovation intérieure de l'Etat, dont, au reste, les cadres n'avaient pas été entièrement emportés par la débâcle : dans une nation industrielle et commerciale, il ne suffisait plus de collaborer au prestige économique et de laisser gouverner une minorité de fonctionnaires. L'éthique politique allemande apparaissait à l'usage comme trop intérieure, elle devait se compléter d'une morale extérieure; à persévérer dans son indifférence ou dans son excès de confiance, le peuple risquait soit d'être victime des partis qui ne redoutaient pas la lutte politique, soit d'être soumis à nouveau au régime même dont la défaite avait prouvé l'incapacité.

Aussi, toute une littérature politique va-t-elle chercher à développer chez l'Allemand cette « Reichsfreudigkeit » — cette joie et cet intérêt à vivre de la vie politique du pays — qui semblait si étrangère à l'âme allemande : c'est elle qui régénère l'Etat. Des philosophes, comme Rathenau, familiarisés par une longue expérience personnelle avec les exigences de l'activité économique, des bâtisseurs d'idéologies, comme Spengler ou Keyserling, faisant profession de ne rien ignorer de l'histoire, des écrivains comme Hauptmann, incarnant une ère entière de vie nationale, tous vont prendre à cœur cette œuvre d'éducation et travailleront à convertir leurs concitoyens à la pratique d'une politique positive; la foi inté-

rieure devra désormais produire des actes, ou bien elle sera à nouveau vaine.

En 1923, Th. Mann intervenait à son tour : dans un appel, dont le ton familier, mais pressant, ne devait pas tromper sur la gravité de l'heure, il conviait la jeunesse universitaire, en majorité favorable aux idées réactionnaires monarchistes, à mettre son ardeur au service du nouvel Etat. *De la République allemande*, le titre était clair.

Songeant aux déclarations monarchistes des *Considérations*, les plus indulgents vont parler de conversion, les plus sévères de reniement. Les deux termes sont également inexacts : Th. Mann s'en explique lui-même ; s'il a été et reste un conservateur, c'est que, dans le devenir universel, en politique comme ailleurs, il voulait définir un noyau autour duquel se cristalliserait la masse en fusion, sans lequel la vie ne pourrait se manifester et resterait informe ; mais un jour elle se détachera de ce noyau, redeviendra fluide, jusqu'à ce qu'à nouveau elle se fixe. Le conservatisme des *Considérations* et le républicanisme de 1923 ne sont que deux moments de cette sorte de dynamisme politique, où s'exprime en définitive le respect de la vie.

Th. Mann part donc brutalement des faits : des puissances, consacrées par l'histoire, détentrices d'un héritage de gloire, tenaient l'Etat dans leurs mains ; le peuple, ensorcelé, gérait seul les affaires spirituelles de la nation²⁹ ; l'âme de l'Empire était comme déchirée, et le corps souffrait de ces divisions : « Oui, une scission s'était produite entre la vie de la nation
« et celle de l'Etat, si aiguë, si complète qu'on ne saurait en
« tolérer de telle et que fatalement les deux parties devaient
« en souffrir » ; mais ces puissances qui étaient l'Etat, le destin les a emportées pour toujours ; « l'Etat, que nous le

29. *Von deutscher Republik, in Bemühungen*, p. 154.

« voulions ou non, nous est échu. Il est déposé en nos mains
« à tous, à chacun de nous ; il est devenu notre affaire : à
« nous de la gérer »³⁰.

Qu'est-ce que la République, sinon cette communion spirituelle, économique et politique de tous les membres d'un Etat en vue de la meilleure des gestions possibles ? La République n'est pas pour Th. Mann une forme constitutionnelle définie ; elle n'est pas le privilège de pays en portant le nom, adoptant certaines constitutions démocratiques, ayant à leur tête un Président élu par les représentants du peuple ; non, un parchemin ne peut suffire à organiser une République : un Etat républicain est un Etat où règne une culture sans schisme, unifiée : « Aujourd'hui, malgré toute notre misère, « n'apercevons-nous pas les premières lueurs d'une harmonie « possible ? La République n'est-elle pas un nom donné au « bonheur général que procure au peuple l'unité de l'Etat et « de la culture »³¹ ; elle est, par conséquent, avant tout, une « réalité intérieure »³², une « vérité intérieure »³³.

Donc ne cherchons pas à créer des liens extérieurs entre les membres de l'Etat et l'Etat lui-même ; ce serait méconnaître la nature profonde de la République et l'origine de son unité. Dans ses *Discours à la Nation allemande*, Fichte réservait une part spéciale et capitale à l'éducation : elle avait la mission de forger des âmes nouvelles imprégnées d'une éthique de régénération. Sans doute Th. Mann ne rappelle pas à son profit ce précédent, mais il affirme que la République peut conquérir des adeptes sûrs à la seule condition d'être la forme gouvernementale où s'épanouit un type humain supérieur : ainsi, lui aussi, veut s'emparer des âmes.

30. *Bemühungen*, p. 155.

31. *Bemühungen*, p. 161.

32. *Bemühungen*, p. 155.

33. *Bemühungen*, p. 158.

Or, les débats de l'assemblée de Weimar et le texte constitutionnel lui-même montrent que toujours la solution moyenne l'a emporté, car elle est la plus humaine ; en repoussant les propositions trop nettes, on a concilié en une synthèse plus vaste et plus riche ce que chacune d'elle offrait. Les compromis de Weimar, loin d'être des palliatifs désabusés, témoignent au contraire de la volonté d'adopter les meilleures institutions du régime déchu et des régimes voisins. C'est donc par la République de Weimar que l'homme arrivera à un idéal plus haut : ainsi, non seulement la nation, par l'unité de l'Etat et de la culture, mais encore l'individu, par toutes les possibilités offertes, sont à même désormais de pleinement se développer : les conflits s'apaisent dans les âmes, qui leur interdisaient de jouir de cette harmonie intérieure caractéristique de l'humanité.

L'Etat n'est plus contre l'individu ; l'existence du premier ne se conçoit plus sans celle du second : « Un homme qui vit hors de l'Etat est un sauvage »³⁴. L'Etat n'est plus seulement un simple gardien de l'ordre, il a une valeur intrinsèque ; « indubitablement il est le plus haut degré de l'humanité »³⁵. Th. Mann va jusqu'à reprendre la théorie mystique de l'Etat que Novalis exposait dans ses aphorismes politiques et où, par Eros, il conciliait sa passion morbide pour le couple royal prussien et ses sympathies pour la Révolution, son conservatisme et son individualisme ; il faut donc vivre dans la République « comme en sa bien-aimée », enrichi par elle et l'enrichissant à son tour, si bien que nul ne puisse plus dire ce qui est de l'une et ce qui est de l'autre. Aussi ne faut-il pas s'étonner d'entendre Th. Mann redire avec Walt Whitmann : « Pour toi ceci qui vient de moi, O Démocratie, pour te servir

34. Novalis, cité *Bemühungen*, p. 168.

35. *Bemühungen*, p. 168.

« ma femme » (en français dans l'original), c'est pour toi,
« pour toi que je lance ces chants »³⁶.

Cette démocratie ne s'oppose pas à l'ancienne monarchie ;
car la République a réalisé cette démocratie de rois dont rêvait
Novalis en déclarant que, pour des raisons d'économie seules,
il fallait se contenter d'un unique souverain. Tout conflit
entre la liberté individuelle et l'autorité établie, entre l'égalité
longuement désirée et le principe hiérarchique est par là
même écarté définitivement. « Cette conception d'une démoc-
« ratie de rois (les nobles républiques en furent toujours)
« implique l'idée d'une union de la liberté et de l'égalité :
« il est mesquin de la discuter au nom de la logique, et
« jamais, bien que selon de nombreuses démonstrations, la
« pensée ne puisse la concevoir, elle ne cessera de paraître
« aux yeux des hommes comme la plus pure idée sociale »³⁷.

Entre les principes conservateurs et les doctrines de pro-
grès, l'équilibre s'établit enfin, qui n'est pas synonyme de
stagnation mortelle. Novalis confiait à l'Eglise Universelle le
soin de maintenir cette heureuse répartition des forces, mais
à notre époque cette institution n'est plus, selon Th. Mann,
en état d'assumer cette tâche splendide. « Ne connaissons-nous
« pas un autre terme moyen qui, à la fois séculier et surnatu-
« rel, c'est-à-dire social et intérieur, humain et aristocratique,
« garde entre le romantisme et la philosophie des lumières,
« entre la mystique et la raison raisonnante un milieu beau,
« digne, je dirai : un milieu allemand ? Amis courroucés,
« n'est-ce pas cet élément que je défendais à droite et à gau-
« che dans mon œuvre passée ? Ma vie a connu alors une
« détresse réelle et, sous le plus lourd fardeau, je l'ai défendue
« plus à gauche qu'à droite, cette humanité »³⁸.

36. *Bemühungen*, p. 166.

37. *Bemühungen*, p. 169.

38. *Bemühungen*, p. 191.

Dès lors, c'est rendre hommage à la forme positive de cet idéal d'humanité que de s'écrier, comme Th. Mann à la fin de l'appel : « Vive la République ! »³⁹.

Apologie tout intérieure de la République que celle-là, faite, non par un juriste, mais par un psychologue ; les avantages strictement politiques des institutions y comptent moins que toutes les possibilités humaines nouvelles ; une âme y parle à d'autres âmes, plutôt qu'un citoyen à d'autres citoyens. Si Th. Mann se réconciliait alors avec son frère Heinrich, les deux points de vue restaient cependant différents. Pour Heinrich, la République est d'une part la réalisation si longuement attendue d'un système constitutionnel, dont les caractéristiques essentielles sont la liberté et l'égalité politiques ; elle consacre d'autre part l'accession au gouvernement de tous les membres de l'Etat ; peut-être ne serait-il pas exagéré de dire qu'elle est une libération extérieure ; œuvre comparable, à un moindre degré, à celle de la Révolution de 1789, car l'une et l'autre ont abattu dans la nation des cloisons étanches, séparant des castes plus ou moins privilégiées ; d'un mot, la République de Weimar fait du « sujet » un « citoyen ». Pour Thomas, cette transformation est plutôt une libération intérieure : c'est pour tous la faculté de connaître plus pleinement une existence moins partielle ; des barrières sont tombées qui confinaient l'homme dans sa fonction quasi économique et lui interdisaient de s'élever jusqu'à une complète humanité. De même que Nietzsche faisait une sévère critique de l'ère wilhelminienne naissante où l'âme humaine s'atrophiait, de même Th. Mann considère que la République groupe toutes les conditions indispensables à son plein épanouissement : elle est le « climat » de l'humanité.

Par cette adhésion à la République, Th. Mann ne rompt

39. *Bemühungen*, p. 165.

pas brutalement avec son passé : si son appel invite catégoriquement ses auditeurs à ne plus vivre hors de l'Etat et à ne plus rester indifférents, voire étrangers à la politique, il n'en reste pas moins que Th. Mann y insiste avant tout sur les avantages offerts par cette constitution à l'homme, plutôt qu'au citoyen. Par ce droit de préséance de l'âme sur la cité, cet essai est très représentatif de la psychologie politique allemande : elle affirme nettement que les problèmes politiques ne sont résolus que dans les esprits et les cœurs. Qu'ils traitent du *Nouvel Etat* ou du *Prussianisme et du Socialisme*, un Rathenau ou un Spengler n'adoptaient pas un autre point de vue, ni une autre méthode. Devons-nous donc conclure que cette dernière constatation que *De la République allemande* est une simple reprise de la protestation contre toute l'idéologie politique occidentale que contenaient déjà les *Considérations* ou que ce manifeste marque au contraire un rapprochement ? Tout, évidemment, dépend de ce qu'est cette humanité, dont la République de Weimar est l'expression politique.

C'est le roman *la Montagne enchantée* qui va nous permettre de déterminer exactement la position de Th. Mann. Sans doute cette œuvre est la reprise en 1924 d'un projet conçu avant la guerre, et par là elle semblerait ne pouvoir nous fournir aucun renseignement, mais les déclarations de la préface, confirmées par certaines allusions au reste très précises des *Considérations*⁴⁰, ne doivent pas nous tromper. Si le dernier événement consigné dans ces 900 pages est un assaut en Lorraine ou dans les Flandres, il n'est pas trop hardi de tenir cependant cet ouvrage pour le dépositaires de la pensée de Th. Mann après la guerre ; en effet, cet écrivain aborde, dans

40. P. 431.

cette « somme », des questions qui, dès avant la guerre, l'avaient tourmenté, mais la perspective et les solutions sont différentes ; par là, la nouveauté est attestée.

Sur la montagne enchantée de Davos, un jeune Allemand, Hans Castorp, va faire ses années d'apprentissage dans la société hétéroclite et cosmopolite d'un sanatorium, où pendant quelques semaines de repos il devait tenir compagnie à son cousin Joachim, jeune élève officier, mais où de fait une soudaine poussée de tuberculose le contraindra à passer sept années ; c'est dans cette atmosphère de mort que ce fils de la bourgeoisie hanséatique entre en contact avec la vie. Deux malades lui révèlent, l'un le monde latin, l'autre le monde de l'Est.

Settembrini — ce nom est riche d'allusions — n'est pas un inconnu pour nous. Ce descendant de carbonaro, auteur d'un hymne à Satan où il chante « la force vengeresse de la Raison », n'est nul autre que le « Zivilisationsliterat ». Le portrait de ce Latin typique, dans son ensemble à peine retouché, est cependant plus minutieusement traité qu'autrefois et n'est plus tout ombre. Cet être un peu grotesque d'aspect, qui du christianisme comprend les seules idées de fraternité et d'égalité et rejette l'ascétisme, s'est consacré à la diffusion de la foi dans le progrès et dans l'homme avec un dévouement apostolique : il n'hésite pas à participer à la publication d'une encyclopédie pour répandre la science par le monde, et à devenir un des membres dirigeants de la « Ligue internationale pour l'organisation du Progrès ». Condamnant le catholicisme pour sa hiérarchie anti-individualiste, il se soumet, docile, aux ordres d'une société secrète ; maniant habilement les idées dont le triomphe sur la matière lui paraît certain, exposant volontiers sa conception dualiste du monde que se disputent les puissances de ténèbre et de lumière, il s'élève contre la métaphysique qui endort l'homme, et il aime à

donner à Castorp son titre d'ingénieur-constructeur ; ami de tous les hommes, ses frères, il est fier cependant d'appartenir, non à l'Asie contemplatrice et méditative, mais à cette partie de l'Europe où action et pensée surent trouver un juste équilibre. Agir, c'est sa règle de vie, mais agir au nom des idées de liberté et d'égalité, pour hâter, même par la révolution, la venue de l'Etat parfait, dont Rousseau a fourni le contrat et dont la démocratie républicaine est la forme sensible. Or à ce mélange d'humanité et de politique, dont Th. Mann fait le caractère dominant du personnage, Settembrini donne lui-même le nom de civilisation. La civilisation latine — l'adjectif est superflu — n'est donc rien d'intérieur ; elle est un moule, sans matière, elle n'est que d'une réalité formelle et extérieure, elle est affaire de l'esprit, non de l'âme.

Tout près de la chambre d'une austérité jacobine, qu'occupe Settembrini, habite le slave Naphta. Fils d'un boucher juif de Galicie, il a été recueilli et élevé par les Jésuites qu'avaient étonnés sa précoce intelligence et sa subtilité dialectique ; mais sa trop faible santé ne lui a pas permis de recevoir les ordres et il vit à Davos dans une pièce bourrée de livres, au milieu de laquelle se détache une Piété en bois du xiv^e siècle. Il a donc placé son existence, non sous le signe de l'activité extérieure, mais de la méditation et de la mortification ; pour lui, déterminer et fixer les rapports des hommes entre eux, n'est possible qu'en partant d'une connaissance profonde de notre nature et de sa faiblesse, aussi cite-t-il volontiers le traité d'Innocent III sur la misère de la condition humaine. Mais dans ses réflexions, ce n'est pas la raison qui lui vient en aide, elle n'est pour lui ni une force constructive, ni une puissance de progrès ; la science, telle que la conçoit le rationalisme, n'est que ruine de l'âme : le sens de notre véritable destinée lui a toujours manqué, puisque jamais le salut de l'homme ne l'a tourmenté. « L'homme est

« la mesure des choses et son salut le critère de la vérité. Une « connaissance théorique sans rapports pratiques avec l'idée « du salut de l'homme manque tellement d'intérêt qu'il faut « lui refuser toute valeur de vérité, lui fermer la porte »⁴¹ : ainsi, en face de l'intellectualisme de Settembrini se pose le pragmatisme de Naphta. Si l'intellect pur est incapable de comprendre le sens véritable de notre être, puisque l'âme est chose secondaire pour lui, c'est la foi seule qui peut être organe de connaissance : « une humanité qui ne reconnaît pas que rien « dans la science ne saurait être vrai de ce qui est faux pour « la philosophie, ce n'est pas une humanité »⁴² ; la théologie et la métaphysique ont donc à juste titre condamné les thèses, exactes du point de vue scientifique, que Galilée soumettait au Saint-Office. Le pragmatisme de Naphta s'allie naturellement à un fidéisme hostile au rationalisme de Settembrini. A ces positions philosophiques si différentes correspond-il une opposition analogue des conceptions politiques ? Certes, il y a bien un trait commun aux deux voisins : ils déploient, en effet, une passion égale à exposer leurs idées sur l'Etat, et ne cachent pas le désir de les faire appliquer le plus vite et le plus strictement possible ; mais cette similitude est superficielle.

L'individualisme bourgeois du Latin n'est qu'une demi-mesure destinée à corriger verbalement la dictature de l'Etat ; il est né d'un conflit terrestre et humain entre le moi et la société ; chez Naphta l'individualisme n'est plus seulement social et politique, il est religieux ; il a son origine dans la transcendance même de Dieu par rapport au monde et à l'homme : c'est un aspect du dualisme chrétien qui du Créateur distingue la créature, de l'esprit la chair ; il est aussi loin

41. *Zauberberg*, VI, p. 520.

42. *Zauberberg*, VI, p. 520.

de la première conception que l'est la physique de la métaphysique. Puis l'Etat bourgeois démocratique est très sévèrement disséqué par Naphta : la liberté, que cette constitution prétend garantir, est un mythe, le pire de tous, dont les conséquences sont et le capitalisme, et le mercantilisme universels ; « le principe de la liberté s'est accompli lui-même « en cinq siècles et il a fait son temps »⁴³ ; il faut le remplacer par un système de discipline, de sacrifice, de renoncement, bref, de terreur. La forme politique nouvelle doit assurer « le « salut du monde et mener au terme de la Rédemption, en faisant de tous, sans distinction d'Etat et de classe, des enfants « de Dieu »⁴⁴. La République démocratique doit céder la place à un corps politique d'organisation communiste, où l'individu disparaîtra dans la communauté ; « la dictature du prolétariat, condition politico-économique indispensable du « salut de notre temps, ce n'est pas la domination pour elle-même et pour l'éternité, c'est la suppression temporaire, « sous le signe de la croix, de l'antithèse de l'esprit et de la « force, c'est la victoire sur le monde par la domination mondiale, c'est un passage, c'est la transcendance, c'est le « Royaume »⁴⁵. Dans cet universalisme catholique fait du communisme des temps apostoliques et du pessimisme évangélique, l'Etat ne peut songer à se maintenir, il faut qu'il disparaisse, et avec lui finit le nationalisme. C'est donc toute la « tradition méditerranéenne, classique et humaniste »⁴⁶ avec qui la bourgeoisie libérale a partie liée, qui est mise ici en question et jugée insuffisante : ainsi Naphta est un révolutionnaire ; mais dans la mesure où il désire un retour aux conditions et à l'organisation de la vie médiévale, Settembrini

43. Zauberg, VI, p. 523.

44. Zauberg, VI, p. 528.

45. Zauberg VI, p. 527.

46. Zauberg, VI, p. 680.

peut le traiter — avec quel mépris sur les lèvres — de réactionnaire. Ce n'est pas sans raison, dès lors, que Naphta, dans une dernière discussion, parle de la fascination du romantisme « qui détruisit les concepts de révolution et de réaction, « pour autant qu'ils ne se fondirent pas en un concept supérieur »⁴⁷ ; ce mouvement fut une révolte contre « l'antique école de la Raison »⁴⁸, « contre le goût français ». Cependant, nous ne pouvons pas voir en Naphta le type de l'idéologue allemand, étant donné son origine et son éducation ; nous ne saurions pas même le considérer comme le représentant du bolchevisme communiste ; mais n'avons-nous pas quelques motifs de penser qu'en lui se révèle un peu de cette affinité de l'âme allemande pour le monde asiatique qui, depuis le vieux Goethe, par delà Schopenhauer, aujourd'hui encore chez un Keyserling, ne résiste pas à l'appel de l'Orient.

Entre ces deux précepteurs, se disputant leur auditeur pour exercer sur lui une influence décisive et exclusive, que va devenir Hans Castorp ? Duquel fera-t-il son maître : de l'Hellène, du classique, du bourgeois, ou du Nazaréen, du romantique, du communiste ? A l'un et à l'autre, il prête une oreille également attentive ; à l'affabilité et à la rhétorique de Settembrini, il est aussi sensible qu'à la distinction et à l'austérité de Naphta. Mais déjà cette seule impartialité n'est-elle pas comme une naissante sympathie pour notre idéal latin : souvenons-nous des sarcasmes des *Considérations* à l'égard de notre civilisation, ce changement de ton est aussi un changement d'idées ? Et puis le suicide de Naphta au début d'un duel qui l'oppose à Settembrini, ce brusque recul devant l'acte à accomplir ne signifie-t-il pas qu'il y a dans l'humanité slave trop de méditation et pas assez de résolution ? Enfin, n'est-ce pas de la bouche de Settembrini que

47. Zauberberg, VII., p. 910.

48. Zauberberg, VII, p. 910.

Hans Castorp, après la mort de Joachim, entendra, avant la mêlée, les dernières paroles humaines du roman : dans la lourde atmosphère d'août 1914, elles sont l'aveu que la vie se joue de nos théories et que l'« égoïsme sacré » seul la dirige ? Comme nous sommes loin des réflexions métaphysiques sur lesquelles Naphta avait édifié tout son communisme ! Sans doute, il ne faut pas oublier les approbations non voilées dont Hans les avait accueillies, mais quand Th. Mann les trouve comme préformées dans le pessimisme soi-disant scientifique d'un Spengler et dans son acceptation nihiliste de la décadence de l'Occident, il n'hésite pas à s'insurger contre elles et à revendiquer pour l'homme le devoir d'échapper par l'effort de cette chute dite inévitable ; le problème de telles théories est un « défaitiste de l'humanité »⁴⁹, un « snob »⁴⁹.

Ainsi balloté entre deux humanités si différentes, Hans ne sait que devenir, jusqu'à ce qu'au cours d'une promenade en ski, dans le silence et la solitude, il se retrouve lui-même et ait la révélation de sa véritable destinée : « l'homme domine les termes contradictoires »⁵⁰. Entre le rationalisme eudémiste et le mysticisme pessimiste, comme entre le communisme et l'individualisme, il y a un milieu : « je veux rester « fidèle en mon cœur à la mort, mais je veux aussi conserver « le lumineux souvenir que la fidélité à la mort et au passé « n'est que méchanceté, sombre volupté et misanthropie, si « elle détermine notre pensée et notre activité »⁵¹. Hans se tiendra désormais en ce centre. Ce sera le propre de l'humanité allemande que de savoir s'assimiler ce que lui offrent les confuses et fécondes dispositions orientales et les traditions occidentales de froide clarté qui lui sont spécialement néces-

49. *Bemühungen*, p. 242 et 248.

50. *Zauberberg*, VI, p. 647.

51. *Zauberberg*, p. 648.

saires : l'ordre rationnel et l'ordre vital trouveront ainsi un splendide équilibre dans l'Allemand et dans sa culture.

Dans son ouvrage sur *l'Esprit allemand et l'Europe occidentale*, Troeltsch écrivait : « Quiconque croit au Droit naturel et divin, à la nature commune des hommes, et voit là « le caractère essentiel de l'humanité, celui-là trouve dans la « doctrine allemande un singulier mélange de mysticisme et « de brutalité. A celui qui, par contre, voit dans l'histoire « une incessante production de forces vivantes et individuel- « les, s'organisant suivant un droit continuellement renou- « velé, le monde des idées occidentales apparaît comme un « rationalisme aride et un atomisme égalitaire, comme pla- « titude et pharisaïsme »⁵².

C'est dans les mêmes termes, aussi nets et aussi rudes, que Th. Mann avait d'abord posé le problème de l'Etat allemand : le Reich ne pouvait s'insérer dans le corps politique européen, sans en faire craquer l'armature. L'exaspération de la guerre une fois passée, sans songer à une assimilation totale aussi factice que fragile, l'Allemagne, pour vivre elle-même et pour permettre à l'Europe de continuer de vivre, doit, à son avis, renoncer à maintenir sa protestation ; dans la conduite de son gouvernement, comme dans l'élaboration de sa constitution, elle peut recevoir des leçons de ses voisins occidentaux. Il faut qu'elle trouve un contrepoids pour arrêter sa chute vers la désagrégation politique, que suivrait vite la ruine de sa culture ; ses traditions d'humanisme, auxquelles elle ne peut renoncer, sont à jamais compromises, qu'elle cède, désabusée, à la pédagogie slave ou que, révoltée, elle s'astreigne à la discipline pangermanique d'avant guerre. Le retour au régime impérial, comme l'installation d'un gouvernement des conseils, seraient des décisions aussi dangereuses l'une que

52. Trad. J.-E. Spenlé, *Mercur de France*, 1, X, 1925.

l'autre pour l'Allemand. Seule la République de Weimar lui fournit le système qui puisse lui convenir : or, incontestablement, sans imposer à l'Allemagne des mutilations mortelles, elle marque une étape dans la marche vers l'Occident.



Ainsi approche peut-être la fin du schisme européen où, jalousement, dans un desséchant antagonisme, la civilisation latine et la culture allemande veillaient à éviter toute concession réciproque.

Dans le compte rendu de son voyage à Paris (1926), Th. Mann s'étonnait que ses traducteurs et des critiques français comprissent si bien les « mystères intimes, les tares et les vertus » de l'âme allemande et il n'hésitait pas à affirmer qu'il y a, chez tous les Occidentaux, un fond commun de connaissance. Cessons donc de répéter avec Spengler que les civilisations vivent et meurent impénétrables les unes aux autres ; il est temps, affirme Th. Mann, de renoncer à ce fatalisme pour faire nôtre le conseil de Troeltsch qui, dans sa dernière étude *Droit naturel et Humanité dans la politique mondiale*⁵³, militait en faveur d'un rapprochement de la pensée allemande et des théories occidentales : « Ce qu'un savant « penseur exprimait ainsi avec une précision forte et réconfortante, depuis des années plus d'un Allemand l'avait senti « vivre en lui, comme un obscur mouvement de conscience », écrivait Th. Mann, en 1923, dans une lettre sur la Suisse, dont l'existence lui démontrait la possibilité de cette coopération culturelle et politique. Il ne faut donc pas parler de nationalisme à propos de Th. Mann, ou du moins ne pas donner une nuance agressive à ce terme ; toute culture vrai-

⁵³. A paru d'abord par les soins de l'Ecole des Hautes Etudes politiques de Berlin, en 1923.

ment profonde attache l'arbre au sol : telle est la croyance qui est à la base de ce nationalisme. Toutes les essences doivent être représentées avec leurs caractéristiques individuelles et leurs différences génériques, mais pourquoi ne pas les améliorer par des tailles et des greffes ?

Parti de l'humanité allemande, de sa culture toute musicale, Th. Mann s'est acheminé vers l'humanisme latin et sa civilisation toute littéraire : est-ce pour abandonner son type national propre et en adopter un étranger tout aussi marqué ? Non, car, en route, il a compris et senti qu'il existait un humanisme européen. Après Goethe, qui s'étant découvert lui-même en Italie, sans regretter en rien ses expériences de Strasbourg, donna la formule de cet européenisme ; après Nietzsche, qui voulut et sut toujours soumettre le dionysisme primitif à un lucide apollinisme, leur disciple. Th. Mann, rompant « le fier isolement de l'Allemagne entre l'Occident et l'Orient », confie à la République allemande la tâche lourde et noble de faire de son peuple, le peuple du milieu, placé entre le Logos et l'Eros, une nation de « bons Européens ».

Jean-Jacques ANSTETT,

Professeur agrégé au Lycée de Mâcon.

AUTOUR DE LA RÉUNION

DE LYON AU ROYAUME DE FRANCE

I

Le fait capital de l'histoire de Lyon au Moyen Age, la réunion de la ville au royaume de France, a été maintes fois raconté. Les historiens lyonnais, depuis Champier (1507) jusqu'à Steyert (1899), se sont copiés les uns les autres. Il faut mettre à part les deux études de Bonassieux¹ et de Hüffer², rigoureuses, complètes et fondées sur des textes bien interprétés, mais l'une est en allemand, l'autre n'est pas plaisante à lire ; leurs conclusions ont passé dans les deux brefs récits de M. Charléty³ et de M. Kleinclausz⁴.

Nous y pouvons suivre le progrès lent et continu de l'influence française et de l'action des gens du roi sur la ville ; nous y voyons même la liaison étroite entre ces progrès et ceux de la commune. Mais ni le savant chartiste, ni le docteur allemand n'ont rendu compte du brusque changement d'attitude du roi de France à la fin du XIII^e siècle, ni des événements qui l'ont décidé à interrompre brutalement, à main armée,

1. BONASSIEUX, *De la réunion de Lyon à la France*. Thèse de l'Ecole des Chartes, 1873.

2. HUFFER, *Die stadt. Lyon...*, 1878.

3. *Histoire de Lyon*, 1903.

4. *Lyon et la Région lyonnaise*. Conférences de la Société des Etudes locales, 1913.

cette œuvre patiente ; le P. Ménestrier⁵, qui a de la pénétration, mais point d'ordre, s'est arrêté devant ce fait, puis il a passé à d'autres exercices, laissant amoncelés des documents qu'il n'a pas mis en œuvre.

Il y a donc là deux ou trois aspects de la question qui peuvent encore être examinés avec fruit.

Au cours du XIII^e siècle, les liens féodaux qui existaient entre le roi de France et l'archevêque de Lyon se resserrèrent. D'autre part, la bourgeoisie tenta à plusieurs reprises de s'affranchir de la tutelle ecclésiastique, donnant au roi l'occasion d'intervenir dans les affaires de la ville.

Lyon était alors une terre d'empire, l'archevêque en était le souverain de fait et, depuis la bulle d'or de 1157, il était devenu un prince, comme les évêques des bords du Rhin : beaucoup moins puissant qu'eux, il se trouvait être plus indépendant, et la suzeraineté impériale, depuis longtemps vague et lointaine, cessa d'exister après la mort d'Henri VI.

Pour ce qui est du roi de France, en théorie il ne possède aucun droit sur la ville ; pratiquement, la situation n'est pas simple.

En effet, l'autorité religieuse de la métropole lyonnaise est surtout établie sur des terres françaises, et l'archevêque réclame le primat sur plusieurs provinces ecclésiastiques du royaume de France. Ses suffragants directs sont des évêques français. Un usage ancien attribue à l'évêque d'Autun la régale de Lyon pendant la vacance du siège. Le diocèse même de Lyon, très étendu, est pour moitié en France :

Si l'archevêque est un prince d'empire, il est certainement un évêque français⁶.

5. *Histoire civile ou consulaire de la Ville de Lyon*, 1696.

6. La plupart des faits rapportés ici ont été pris dans le cartulaire d'Etienne de Villeneuve, le *Tractatus de Bellis et induciis*, ou les autres pièces données par le P. Ménestrier aux preuves de son *Histoire civile et consulaire de la Ville de Lyon*.

Même comme prince temporel, il a une grande partie de son domaine en France, et la plupart de ses vassaux sont les sujets du roi : le sire de Beaujeu, son homme lige, est un vassal très actif du roi de France.

D'où vient que l'archevêque prête au roi le serment de fidélité. Si nettes que soient les réserves faites, il n'en est pas moins « fidelis noster ».

Ces réserves portent, avant tout, sur la Ville de Lyon. Elle est toujours nommément exceptée avec Saint-Just et Pierre-Scize. Cependant, là encore, un légiste retors aurait trouvé matière à contestation. Or, le roi capétien ne manque pas de légistes, et ceux de Philippe le Bel sont aussi retors qu'on peut le souhaiter. En effet, l'archevêque et les chanoines de Saint-Jean sont comtes de Lyon depuis 1173 en vertu d'un traité passé avec le comte de Forez. Celui-ci leur a cédé sa ville, mais n'en a abandonné le titre que plus tard, par désuétude. Le comte de Forez, qui fut alternativement le grand protecteur et le grand ennemi de l'église de Lyon, est plus encore que le Beaujolais un vassal proche et un serviteur intime du roi de France. Dix ans avant le traité de 1173, il a fait appel à la puissance royale contre ses voisins de l'empire, entre autres l'archevêque de Lyon, qui voulaient, dit-il, « faire de sa comté un fief teutonique ».

On pouvait interpréter la cession de la ville à l'église comme un démembrement de l'état forézien, et ce fait pouvait justifier une intervention du roi : — ne doutons pas que le Capétien, avide de terre, en eut profité, s'il avait pu. Mais Lyon, à la fin du XII^e siècle, n'est pas bon à prendre.

Quand Philippe-Auguste, partant pour la croisade, traversa la ville et ses deux ponts, Lyon n'était pas encore une grande ville ; c'était, par contre, un lieu de passage de premier ordre, un observatoire unique sur la papauté, et, en ce temps où la civilisation venait du midi, ce pouvait être pour le royaume de

France un organe commercial important. Le Capétien n'est pas seulement avide de terre, il sait aussi apprécier les avantages économiques. D'autre part, Philippe-Auguste n'est pas très respectueux du bien d'autrui, mais il ne pouvait être question, alors, de mettre la main sur Lyon, malgré l'empire encore puissant, et en dépouillant l'Eglise.

Cependant, au cours du XIII^e siècle, Lyon grandit et se développe. En face de la cité épiscopale des églises et des cloîtres, de son clergé pullulant et de sa misérable plèbe de serfs et de journaliers, le bourg se construit entre les deux fleuves, autour de Saint-Nizier, le long de la charrière marchande ou Mercière qui joint les deux ponts, et, tout de suite, se met à vivre moins étroitement. Les bourgeois, enrichis peu à peu par le commerce, font la banque et le change ; des étrangers, des Italiens venus des communes lombardes ou toscanes, s'établissent au milieu d'eux. Le goût de l'indépendance leur vient, au moins à l'égard de leurs maîtres immédiats dont l'autorité est assez faible, maladroite et chicanière.

L'archevêque est d'ailleurs l'ennemi du chapitre, et leurs dissensions continuelles, avant toute chose, « ont introduit les royaux dans la principauté ».

Ce sont pourtant les bourgeois lyonnais qui ont définitivement installé à Lyon le roi de France. Appelés par eux, et guidés par le souci de la paix publique, Saint Louis et son fils sont intervenus souvent. Ils ont pris les bourgeois sous leur garde, selon les usages du temps ; tout en réprouvant leurs excès, ils les ont protégés contre les réactions trop vives, ont jeté bas l'autorité du chapitre, mordu peu à peu sur celle des archevêques, ont introduit leurs gens à Lyon, en plusieurs fois, avec des hésitations et des retours ⁷.

7. L'histoire de ces conflits et des interventions royales est traitée en détail dans les ouvrages de Bonassieux et de Hüffer, déjà cités.

A l'avènement de Philippe le Bel, l'autorité du roi à Lyon repose sur deux faits : la garde royale et le gardiateur, *custos vel gardiator ville lugdunensis*, fonctionnaire assez modeste de titre et d'allures (quelque chose comme un consul de France aux échelles du Levant, au temps des capitulations), personnage trop important pour sa fonction ; le serment des bourgeois, qui se sont placés d'eux-mêmes, et sans réserve des droits de quiconque, sous la souveraineté du roi de France.

La création du gardiateur et l'hommage des bourgeois de Lyon ont eu lieu en 1271. Le roi a retiré de la Ville les gens de justice qu'il avait dû y installer lors de la dernière affaire. Ici prend fin la politique de Saint Louis.

Dès lors, les procédés changent ; il serait intéressant de savoir pourquoi.



La principale raison de ce changement, c'est l'évolution même de la monarchie capétienne, l'arrivée au pouvoir des chevaliers légistes, avec leurs théories nouvelles. Les gens du roi, bien armés et prêts à tout, se trouvèrent en présence de deux faits : d'abord la main mise de la papauté sur l'évêché lyonnais, qui avait accompagné, au cours du *xiii^e* siècle, la main mise du roi sur la ville, et le conflit local qui en résulte à propos des démêlés de Boniface VIII et de Philippe le Bel ; puis le développement de l'influence savoyarde, favorisée par l'action des papes, et qui faisait craindre, si l'on n'y portait remède, le rattachement de Lyon au comté de Savoie. Ménes-trier a rendu compte du premier fait, sans en tirer grand parti, ayant le souci bien explicable de ne point souligner la gravité du « différend » entre la royauté capétienne et l'Eglise de Rome ; le second est peu connu et ne paraît pas avoir attiré, jusqu'ici, l'attention des historiens de Lyon.



A partir du concile de 1245, Lyon devient, pour un demi-siècle, une capitale religieuse; une seconde Rome.

Au point le plus critique de la querelle entre l'Eglise et l'empereur Frédéric II, Lyon, ville ecclésiastique qui ne fait plus partie de l'empire, est un refuge tout indiqué pour le pape chassé de Rome et pour qui l'Italie n'est pas sûre. Elle est quelque chose de plus qu'un refuge : tandis qu'Alexandre III, fugitif, s'était arrêté à Montpellier, Innocent IV a cherché en deçà des Alpes une position avantageuse pour continuer la lutte et la mener à bien.

La ville de Lyon est connue de toute la chrétienté, c'est une métropole illustre, de traditions presque apostoliques, elle est facilement accessible par des routes fréquentées, elle présente des bâtiments suffisants pour loger la cour pontificale, elle peut être défendue sans peine par le roi de France.

D'autre part, il convient à la fois au roi et au pape que le concile ne se réunisse pas en France. Le pape tient à son indépendance et craint de faire siens les ennemis du roi ; le roi préfère ne pas rompre avec l'empereur. D'ailleurs Saint Louis n'approuvait pas sans réserve l'action pontificale, il se montra froid, et se contenta de faire stationner une petite armée dans ses châteaux du Beaujolais et du Forez, pour parer à toute surprise. Après la mort de Frédéric, seulement, il rendit visite au pape au cloître de Saint-Just, puis il s'en retourna dans son royaume, sitôt sa « bénisson » reçue.

Lors du concile de 1274 qui traitait pourtant de questions moins dangereuses, Philippe le Hardi se conduisit de la même façon, prit les mêmes précautions⁸, bien que le continuateur de Guillaume de Nangis, écrivant plus tard sa chronique, ait

8. R. GAGUIN, dans son *Histoire de France*, écrite au xvi^e siècle, dit qu'il affecta à la sûreté du pape trois châteaux en Forez et lui fournit pour sa garde un grand nombre de soldats (Ménéstrier, p. 387).

prétendu que le roi de France avait amené son armée jusque dans la ville, *utpote in regno suo*.

Innocent IV demeure à Lyon plus de six ans, avec toute la cour romaine. Le concile d'abord, puis le séjour du pape y amenèrent un grand concours de gens de toute sorte ; le commerce reprit, surtout la banque et le change, les Lyonnais entrèrent en rapports étroits avec Gênes, patrie du pape, et avec les communes lombardes. Des marchands italiens vinrent s'y établir, apportant, avec leurs richesses et leur activité, les mœurs dissolues d'outremont⁹.

A son départ (1251), Innocent donna aux clercs et aux bourgeois de Lyon, par une série de bulles, de grands et précieux privilèges, pour les remercier de leur accueil et de la bonne garde qu'ils avaient faite contre ses ennemis.

Pendant son séjour, le pape accepta la démission de l'archevêque Aimery et lui donna pour successeur, en écartant l'élu du chapitre, un prince de la Maison de Savoie, Philippe, qui n'était pas dans les ordres sacrés et n'y devait jamais entrer (1246). Il tenta aussi de mettre la main sur le Chapitre dont il avait lui-même fait partie, mais il rencontra de vives résistances : il aurait voulu nommer chanoines quelques-uns de ses parents, et le Chapitre aurait protesté, disant que si ces étrangers se montraient à Lyon, ils seraient jetés dans le Rhône, sans qu'eux ni l'archevêque le pussent empêcher¹⁰. Il y fit entrer, cependant, son neveu Ottoboni Fieschi, plus tard pape sous le nom d'Adrien V, et Théobald Visconti, qui devint Grégoire X, tous deux très attachés au royaume de France. Il y eut encore, dans les années qui suivirent, quelques nominations de chanoines par provisions apostoliques ; mais dans l'ensemble, le Chapitre resta fermé jusqu'au concile de 1274¹¹.

9. Mathieu PARIS, *Annales*, 1245.

10. Mathieu PARIS, *ibid.*

11. Cf. BEYSSAC, *les Chanoines Comtes de Lyon*.

Par contre, les élections épiscopales furent pratiquement supprimées ou annulées, le pape profitant du moindre désaccord ou du plus léger incident pour écarter l'élu du Chapitre. Le pape nomme soit des moines mendiants, personnages de grand mérite qui deviennent cardinaux ou même papes, puis, après l'épiscopat de Béraud de Got, de grands seigneurs, de trop grands seigneurs; vassaux de la Savoie ou de l'empire¹².

En 1273, Grégoire X vint à Lyon, où il avait convoqué un grand concile pour réconcilier l'église grecque. Toute la chrétienté s'y réunit autour de lui : cinq cents prélats, des rois et des princes, une infinité de clercs et de seigneurs. Saint Bonaventure y vint pour mourir, Saint Thomas d'Aquin mourut en y venant. Le pape et son entourage ne quittèrent la ville qu'en 1275 pour aller en Avignon. Ils revinrent plusieurs fois pour de brefs séjours, au cours des années suivantes jusqu'au retour à Rome, car Avignon était alors une résidence peu agréable et peu sûre, une petite ville, mal bâtie et mal fortifiée.

C'est pendant le concile qu'entra au Chapitre Benoît Gaetani, familier du pape, le futur Boniface VIII. A partir de ce moment se multiplient les provisions apostoliques, le pape imposant aux chanoines les candidats de l'archevêque qu'il a, lui-même, nommé¹³.

On constate ainsi une véritable main mise de la papauté sur l'Eglise de Lyon. Notons ici que, jusqu'à Boniface VIII, il n'y a pas d'hostilité systématique aux projets du roi : les

12. En 1267, au départ de Philippe de Savoie, le Chapitre s'est partagé : Clément IV nomme Pierre de Tarentaise (cardinal en 1272, pape en 1276, Innocent V). En 1270, l'élu renonce au siège devant l'opposition de la cour de Rome, Grégoire X nomme Aymar de Roussillon. En 1283, l'élu part pour Rome ; pendant son voyage, Martin IV nomme Raoul de la Tourette. En 1290, Béraud de Got fut également nommé par Nicolas IV dans des conditions analogues.

13. Cf. BEYSSAC et *Actes capitulaires*.

papes de ce temps sont ou des Français ou de grands amis et « zélateurs » du royaume.

Sur la ville, l'influence du pape croît aussi de jour en jour et tend à balancer celle du roi de France. Le pape intervient avec le roi, à titre d'arbitre, dans les différends des bourgeois et de leurs seigneurs. A partir de 1294, il essaie de protéger même les bourgeois contre leur protecteur, dont les gens ont parfois la main trop rude. Les entreprises formelles des gens du roi à cette époque, sur la justice, et les variations des monnaies qui gênaient le commerce ont bien pu aussi refroidir le zèle des Lyonnais, de sorte qu'à côté de la bourgeoisie fidèle au roi, il y a maintenant dans la ville un parti pontifical remuant, disposant du petit peuple.

A plusieurs reprises, tant au cours du grand interrègne que dans les dernières années du XIII^e siècle, le pape a prêté la main à des projets de reconstruction du royaume d'Arles. Il a reçu, à Lyon, ses candidats à la couronne germanique, il leur a laissé faire des actes de juridiction, il leur a même fait des promesses ambiguës : toutes choses fort platoniques, mais déplorables aux Français. Il a joué ce jeu avec Rodolphe de Habsbourg, avec Albert d'Autriche, surtout avec Henri de Luxembourg, provoquant l'inquiétude et finalement la colère du roi de France.

C'est que, pour celui-ci, les temps sont venus d'achever l'œuvre commencée, et maintenant la ville est tout à fait bonne à prendre. Elle s'est développée, agrandie, embellie ; le « côté » de Saint-Nizier est le plus peuplé, les bourgeois ont gagné leur cause contre leurs anciens maîtres, ils s'administrent eux-mêmes, ils échappent à la justice redoutée du Chapitre, ils ont le roi de France et ses gens pour les défendre contre celle de l'archevêque, ils ont émancipé jusqu'aux manants de la cité ecclésiastique. Un demi-siècle de vie ouverte, avec le mouvement intense des deux conciles, les ont enrichis,

ont élargi leurs horizons. Plus que jamais, ils désirent faire partie du royaume de France, où sont tous leurs intérêts. Après chaque insurrection ils ont invoqué l'aide du roi, qui ne leur a jamais été refusée : ainsi les gens du roi ont pris pied dans la Cité, du consentement exprès des habitants. Enfin, en 1271, les bourgeois, par un serment célèbre, se sont reconnus les hommes du roi de France. Les archevêques, obligés eux aussi de prêter serment de fidélité¹⁴, le font avec de grandes réserves mais n'entrent pas, sans cela, en possession de leur seigneurie.

L'Eglise de Lyon est au pape, mais, de plus en plus, la ville est au roi.

En 1287, le Chapitre élit archevêque de Lyon Pierre d'Aoste, qui ne fut pas consacré et mourut peu après. La cour de Rome lui donna pour successeur Béraud de Got, gascon, sujet du roi de France, mais attaché au parti d'Angleterre. Celui-ci s'entoura de gascons, parmi lesquels son frère Bertrand, qui fut pape sous le nom de Clément V, et Guillaume Ruffat, son neveu, qu'il fit entrer au Chapitre et qui devint son bras droit.

Tout fut alors remis en question : le partage de la juridiction civile, jadis ôtée au chapitre par Grégoire X, les privilèges des bourgeois garantis par le roi, et jusqu'à la garde du roi de France.

L'agitation fut alors extrême dans la ville, les conflits violents se succédèrent d'année en année, tant que le roi fut amené, pour mieux protéger ses fidèles Lyonnais, à renouveler formellement ses lettres de garde et à leur donner, à Lyon même, pour gardiateur, un haut personnage indépendant du

14. En 1272, les gens du roi font défense à l'archevêque élu, en vertu du serment de fidélité qu'il a prêté, d'entrer en possession avant d'avoir vu personnellement le roi. Pierre de Tarentaise proteste et : le serment (Ménestrier).

bailli de Mâcon (1292). Et chaque nouvelle intervention royale marqua un nouvel empiètement sur les droits de l'Eglise.

En 1293, les bourgeois réparent leurs murs — et en construisent de nouveaux. L'archevêque et le chamarier de Saint-Jean veulent s'y opposer. C'est un simple lieutenant du gardiateur qui leur en dénie le droit « sous peine de leurs biens qu'ils ont dans le royaume ». 1294, les bourgeois font une collecte pour acheter des armes et pour d'autres nécessités ; les gens d'église s'y opposent. Un monitoire de G. Ruffat, official de l'archevêque, le leur défend « au péril de leur corps » et, assez brutalement, leur fait défense aussi de se placer sous la garde du roi. « Si la chose est constante, ordonne Philippe le Bel, à ses gens, il faut requérir l'archevêque et le Chapitre de révoquer leur monition, et s'ils ne veulent obéir à votre réquisition, forcez-les à le faire, énergiquement (*viriliter*), en prenant et en gardant leurs biens temporels ». Il n'est plus question de distinguer ceux de ces biens qui sont dans le royaume. 1295, le roi concède aux bourgeois le droit de lever une taxe sur les achats et les ventes : le gardiateur contraindra les rebelles...

Nous ne voyons plus bien quelle part de souveraineté peut rester à l'Eglise sur sa ville de Lyon.

L'archevêque Béraud n'est plus là. En plein conflit, le Chapitre a élu Henri de Villars, un grand seigneur des pays d'empire, d'ailleurs bien vu du roi de France, dont il est le conseiller, et qui réside à Paris le plus souvent, quand il ne parcourt pas le royaume ou l'Italie au service du roi. C'est maintenant le Chapitre qui lutte, il est faible et malhabile ; le pape le soutient ouvertement. Boniface VIII, ancien chanoine de Lyon, au courant des questions lyonnaises, a pris en main l'affaire tout entière.

Or, en 1297, s'élève la grande querelle entre la royauté française et la papauté. La question lyonnaise est tout de suite posée et son règlement tient une grande place dans les différents conflits.

Dans la bulle *Clericis laicos*, en même temps que la saisie des biens ecclésiastiques et l'altération des monnaies, Boniface VIII reproche au roi « la tyrannie qu'il exerce sur l'Eglise de Lyon ». Puis le conflit semble s'apaiser : en 1298, en signe de réconciliation, le pape procède à la canonisation de Saint Louis, et l'archevêque Henri prend part à toutes les cérémonies, c'est lui qui représente le roi à Rome et qui, à Saint-Denis, fait la levée du corps saint.

Le différend renaît en 1301, et bientôt devient tragique ; il se dénoue en 1303 par l'attentat d'Anagni.

A Lyon, le roi a tout de suite donné l'ordre bref au bailli de Mâcon de défendre par les armes le gardiateur, et les citoyens « lui fournissant autant de gens d'armes et aussi souvent qu'il le requerra ». Il a ordonné au gardiateur d'instituer des sergents et d'exiger des gens d'église qu'ils lui obéissent et qu'ils soient à ses ordres, *pareant et intendant*.

La cité a été mise en interdit une fois de plus, beaucoup de citoyens sont excommuniés. Le pape a évoqué, en cour de Rome, tout le procès entre le roi et les bourgeois, d'une part, l'archevêque et les chanoines, d'autre part (février 1300), les a cités à comparaître devant lui, les ajournant à trois mois pour mettre à leur querelle telle fin qui lui paraîtrait raisonnable.

En mai 1302, le roi, accusant les gens d'église d'avoir détourné de leurs devoirs envers lui les Lyonnais, *cives nostros regnicolas*, affirme sa suzeraineté, et met en sa main définitivement leur juridiction et leurs biens, sauf seulement leurs droits de propriété.

Cependant le pape Boniface, dans ses instructions au car-

dinal Lemoyne, attestait personnellement et affirmait de toute la force de son témoignage que la cité de Lyon, ses faubourgs et tout son territoire — Saint-Just en particulier — et tous ses fiefs et dépendances, « le mère et mixte impère » — et la juridiction, sont le droit et la propriété de l'Eglise de Lyon, et que les rois de France n'ont et ne doivent prétendre sur ces domaines aucun droit ni ressort, que les citoyens de Lyon n'ont pu leur en donner aucun, que le roi n'a pu leur donner commune... Le roi, dans ses *Responsiones*, dit qu'il n'est intervenu que par pitié pour tous les maux que souffraient les citoyens, que si l'archevêque a subi un préjudice pour n'avoir voulu prêter sa fidélité, ce n'est pas la faute du roi, mais la sienne ; que, néanmoins, le roi est prêt à entrer en pourparlers et à se montrer traitable, favorable et bénin, pour que tout le monde sache que, content de son bien, il ne veut pas usurper celui de l'Eglise.

Au moment même de la légation du cardinal Lemoyne (juillet 1302), le gardiateur s'emparait de la ville de Saint-Just et y mettait une garnison. L'année suivante, à peu près au temps de la réponse, il prenait possession, au nom du roi, du cloître lui-même, chassant de leur propre maison les chanoines de Saint-Just qui protestaient éperdûment de leur fidélité.

Le conflit, par ailleurs, prit fin cette même année 1303. Le pape Grégoire XI, qui succéda à Boniface VIII, ne s'occupe plus de Lyon. Les protestations de Clément V sont inoffensives et veulent l'être : ce sont des clauses de style, ou des précautions prises sous la menace du procès de Boniface.



Dès lors, l'encombrante tutelle pontificale étant écartée, le roi et ses légistes se trouvent en face d'un grand seigneur ecclésiastique qu'ils vont réduire au rang des autres. Les Philippines de 1307 ne sont pas différentes, dans leur fond et

dans leur forme, des nombreux traités par lesquels, à cette époque, les chevaliers du roi ont mis le royaume en ordre. L'archevêque, pour conserver son domaine, dut se résoudre à entrer dans la vassalité du roi.

La réunion, au titre féodal, est un fait accompli. Mais un événement nouveau va se produire, qui amènera l'intervention de l'armée royale et l'annexion plus étroite de la ville au royaume.

J. DÉNIAU,

Professeur au Lycée du Parc.

AUTRES CHANTS DE TSEU-YE

A ma femme,

Tchao Tshai, dont le nom d'intimité était Tchao Che ying, vécut au VIII^e siècle de l'ère chrétienne, sous la dynastie des Thang. Toute jeune, elle s'éprit d'un jeune homme appelé Wen Mao, son voisin. Ils jurèrent de s'unir, mais les circonstances les séparèrent. Tchao Tshai échangeait alors avec son fiancé de tendres poèmes dont un certain nombre écrit à la manière de Tseu-ye¹ et appelé aussi les Chants de Tseu-ye. La constance de leur amour émut la mère de Tchao Tshai; elle maria sa fille avec Wen Mao. Dans les chants suivants nous entrevoyons toutes les péripéties précédant leur mariage, et le bonheur du ménage est dépeint dans les trois derniers poèmes.

o

J'ai taillé mes cheveux floconneux comme le nuage,
Toi aussi, tu as divisé les tiens fins comme la soie;
Nous cherchons un coin désert,
Et mélangeant nos cheveux, nous faisons un nœud de la même pensée².

1. Cf. les Chants de Tseu-ye, in *Revue de l'Université de Lyon*, février 1929.

2. Symbole d'un amour parfait.

Tu m'as donné des aiguilles dorées, je suis touchée de ton cadeau,
Je voudrais bien te répondre mais je trouve toute chose indigne de toi ;
Alors avec ces aiguilles je confectionne une paire de pantouffles,
Et te les offre comme gage de mon amour.

Quand pourrons-nous nous marier ?
Et quand chasserons-nous la tristesse de la séparation ?
Avec les aiguilles dorées, je brode des fleurs de lotus,
Tous les soirs, je rêve devant les fruits de ces plantes¹.

Je ne dors pas tous les soirs,
Dans ma couche, je sanglote tout le long de la nuit ;
Si tu ne me crois pas,
Regarde les traces de mes larmes sur mon oreiller.

Dans l'étang fleuri, l'eau s'étale limpide et parfumée
J'en emplis une tasse de jade et vais te l'offrir ;
Pour éviter les regards indiscrets, je dissimule la tasse dans ma manche,
L'eau répandue mouille ma robe de gaze blanche.

Devant la fenêtre ensoleillée, je m'amuse avec mes doigts de jade,
Mes ongles me font penser au cristal ;
Je les coupe et les envoie à mon bien-aimé :
Imagine-toi que nous nous promenons la main dans la main.

Chaque jour, je reçois un mot de mon bien-aimé,
Vraiment, je n'ai pas le courage de le lire :

1. Elle désire avoir des enfants.

On dirait qu'il a broyé le bâtonnet d'encre dans du fiel d'ours¹,
Que ces caractères renferment de l'amertume !

Un jour viendra où nous serons unis,
Je conseille à mon bien-aimé de patienter ;
Les vers à soie du printemps craignent les pousses de gingembre²,
Cependant, pour avoir des fils, ils courent des risques et supportent la fatigue

Grisée, dans un rêve, j'ai le bonheur de rencontrer mon amour ;
Seulement, les corbeaux croassent dès la venue de l'aurore,
Ah ! si dans le mont Tchong chan³ il y avait des liqueurs,
Comment ne dépenserais-je pas tout mon argent pour les acheter⁴

Mes pensées pour lui me tourmentent voici depuis plus de cent jours.
Chaque fois que je pense à lui, je me plains de notre séparation,
Je relève ma jupe pour cueillir les fleurs de lotus,
Jalouse de ces plantes, je ramasse leurs graines⁵.

C'est moi qui ai tissé cette ceinture souple et légère,
Elle a la couleur de la pêche mure.
Je la parfume d'abord en la refoulant dans ma manche,
Puis, je l'attache autour des hanches de mon bien-aimé.

J'offre à mon bien-aimé une robe de soie verte,
Il me donne un crochet en jade ;
Avec le crochet, mon bien-aimé veut prendre mon cœur,
Avec la robe, je veux envelopper son corps.

1. Les Chinois prétendent que le fiel de l'ours est très amer.

2. Les vers à soie ne mangent pas les pousses de gingembre ; celles-ci peuvent se trouver mélangées aux feuilles de mûrier.

3. Dans la ville actuelle de Syuan-tchheng (Ngan-hwei).

4. Elle désire être toujours grise et rêver pour rencontrer son fiancé dans ses rêves.

5. Les graines de lotus symbolisent ici les enfants. Jalouse des plantes qui se reproduisent, elle détruit leurs graines.

6

Dans la cuvette d'or, je lave mes mains blanches.
Je brûle l'encens, et récite les versets bouddhiques ;
Que désirerais-je pour la vie future ?
Je désire ne jamais te quitter, mon cher amour !

Traduits du chinois par
SUNG-NIEN HSU.



Le gérant, PAUPHILET.

